

VOICI CE QUE CONTIENT LE LIVRE 4 DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

CHAPITRE 1 Mort de l'empereur Constant.

CHAPITRE 2 Constance favorise les ariens, et relègue les évêques catholiques.

CHAPITRE 3 Mort de Martyrius et de Marcien.

CHAPITRE 4 Expéditions de Constance contre les usurpateurs de l'autorité souveraine.

CHAPITRE 5 Apparition d'une croix.

CHAPITRE 6 Concile de Sirmich. Condamnation de Photin. Trois formulaires de foi.

CHAPITRE 7 Mort de Magnence, de Silvain, et de Gallus.

CHAPITRE 8 Arrivée de Constance à Rome. Cabales des ariens contre Athanase.

CHAPITRE 9 Concile de Milan, fuite d'Athanase.

CHAPITRE 10 Athanase est délivré comme par miracle de plusieurs périls. Georges exerce de grandes violences.

CHAPITRE 11 Exil de Libère évêque de Rome.

CHAPITRE 12 Aèce publie son erreur. Eudoxe s'empare de l'Eglise d'Antioche.

CHAPITRE 13 Lettre de Georges évêque de Laodicée aux députés du concile d'Ancyre vers Constance.

CHAPITRE 14 Lettre de Constance contre Eudoxe.

CHAPITRE 15 Libère a permission de retourner à Rome, et en gouverne l'Église conjointement avec Félix.

CHAPITRE 16 Tremblement de terre à Nicomédie. Miracles faits par Arsace. Difficulté touchant le lieu où l'on assemblera un concile.

CHAPITRE 17 Concile de Rimini.

CHAPITRE 18 Lettre du concile de Rimini à l'empereur Constance.

CHAPITRE 19 1 Mauvaise réception faite aux députés du concile 2. Réponse de l'empereur. 3. Seconde lettre du concile. 4. Approbation dit formulaire de Valens et d'Ursace.

CHAPITRE 20 Mauvais traitements faits aux défenseurs de la consubstantialité du Fils de Dieu. Eglise des Novatiens transférée d'un lieu à un autre.

CHAPITRE 21 Novatiens persécutés à main-armée en Paphlagonie. Translation du corps de l'empereur Constantin.

CHAPITRE 22 Concile de Séleucie.

CHAPITRE 23 Les députés du concile de Séleucie reçoivent le formulaire du concile de Rimini.

CHAPITRE 24 Formulaire du concile de Rimini approuvé par les partisans d'Acace. Déposition de plusieurs évêques.

CHAPITRE 25 Déposition de Cyrille. Contestation au sujet de ces dépositions.

CHAPITRE 26 Mort de Macédonius. Troubles excités par Eudoxe son successeur.

livre 4

CHAPITRE 27 Nouvelle hérésie inventée par Macédonius, et appuyée par Maratonius.

CHAPITRE 28 Méléce est transféré de Sébaste à Antioche. Il prêche la doctrine du Concile de Nicée.

CHAPITRE 29 Les partisans d'Acace excitent de nouveaux troubles, et favorisent la doctrine d'Arius.

CHAPITRE 30 Violences de Georges évêque d'Alexandrie, aux. Evêques de Jérusalem.

CHAPITRE 1

Mort de l'empereur Constant.

Quatre ans après le concile de Sardique, Constant fut tué dans les Gaules. Magnence qui lui avait tendu le piège pour le faire périr usurpa ses états. Dans le même temps Verranion fut proclamé empereur à Sirmich par les troupes d'Illyrie. Népotien fils d'une sœur du feu empereur Constantin, s'étant emparé d'un autre côté de l'autorité souveraine, à la faveur d'une troupe de gladiateurs, l'ancienne Rome fut notablement incommodée par ces changements; car Népotien fut mis à mort par les soldats de Magnence. Constance s'étant vu ainsi maître de l'empire, se prépara à détruire la puissance des usurpateurs. Cependant Athanase s'étant rétabli dans le siège de son Eglise d'Alexandrie, y assembla les évêques d'Egypte, et fit confirmer ce qui avait été ordonné à son avantage à Sardique, et en Palestine.

CHAPITRE 2

Constance favorise les ariens, et relègue les évêques catholiques.

L'empereur trompé par les calomnies des ariens changea de sentiment, et au mépris du concile de Sardique relégua encore une fois les évêques qui avaient été rétablis dans leurs Eglises. Marcel ayant donc été chassé d'Ancyre, Basile reprit possession de son siège. Lucius fut mis en prison où il mourut. Paul fut emmené à Cucuse ville d'Arménie, où il mourut aussi. Mais je ne sais si sa mort fut violente, ou si elle fut naturelle. Le bruit court encore aujourd'hui qu'il fut étranglé par les Macédoniens. Dès qu'il eut été chassé de l'Eglise de Constantinople, Macédonius s'en empara, et s'étant fortifié de plusieurs communautés de moines qu'il avait fondés, et de quelques évêques des Eglises voisines, il livra à ce qu'on dit, une cruelle persécution aux sectateurs de Paul. Il les chassa d'abord de l'Eglise, puis les contraignit de participer à sa communion. Plusieurs moururent au milieu des tourments par la violence de la douleur. D'autres furent dépouillés de leurs biens; d'autres du droit de citoyen; d'autres furent marqués au front avec un fer chaud. L'empereur désapprouva ces violences, et en rejeta la faute sur Macédonius.

CHAPITRE 3

Mort de Martyrius et de Marcien.

Ces violences allèrent jusques au meurtre de plusieurs personnes. Martyrius et Marcien furent de ceux que l'on fit mourir. Ils avaient été domestiques de Paul, et furent livrés au gouverneur par Macédonius, comme coupables de la mort d'Hermogène, et comme auteurs de la sédition par laquelle il avait été chassé lui-même de l'Eglise de Constantinople. Martyrius était sous-diacre, et Marcien chantre, et lecteur de la sainte Ecriture. Leur tombeau est vis-à-vis des murailles de la ville, et compris dans l'enceinte d'une église qui a été commencée par Jean, et achevée par Sisumius évêques de cette ville. Ces prélats jugèrent qu'il n'y avait point d'apparence qu'ils fussent privés de la gloire du martyr devant les hommes, dans le temps que Dieu les honorait de la grâce des miracles. Car le lieu où était leur tombeau ayant autrefois servi à mettre les têtes de ceux qui avaient été exécutés à mort pour leurs crimes, et étant demeuré désert par l'opinion où était le peuple qu'il y revenait des esprits, il devint fort fréquenté, et fort célèbre par les miracles qui s'y firent. Que si ce que je viens de dire de Martyrius, et de Marcien paraît à quelques-uns destitué d'apparence, ils peuvent consulter ceux qui en sont les mieux informés, ils apprendront peut-être de leur bouche des choses beaucoup plus surprenantes, que celles que j'en viens de dire.

CHAPITRE 4

Expéditions de Constance contre les usurpateurs de l'autorité souveraine.

Athanase s'étant retiré, George traita fort mal en Egypte tous ceux qui refusèrent de se conformer à ses sentiments. L'empereur marcha avec ses troupes vers l'Illyrie, et alla à Sirmich où Vétranion se rendit en exécution d'un accord fait entre eux. Les soldats qui l'avaient proclamé empereur ayant changé tout d'un coup de sentiment, et ayant laissé Constance seul en cette qualité, il reconnut qu'il était trahi, se jeta aux pieds de Constance et lui demanda la vie. Ce prince le dépouilla des marques de l'autorité souveraine, le réduisit à une condition privée, lui assigna des revenus, et l'exhorta à vivre en repos, sans se vouloir charger dans un âge fort avancé des soins du gouvernement. Il envoya ensuite une puissante armée en Italie contre Magnence. Enfin, il déclara Gallus son cousin César, et lui commanda d'aller en Syrie, pour garder les frontières d'Orient.

CHAPITRE 5

Apparition d'une croix.

Dans le temps que Cyrille avait succédé à Maxime au gouvernement de l'Eglise de Jérusalem, il parut au ciel une croix dont la lumière était ramassée et vive, au lieu que celle des comètes est ordinairement dissipée, et languissante. Sa longueur était environ de quinze stades, depuis le calvaire, jusques à la montagne des Oliviers, et sa largeur à proportion. Un prodige si extraordinaire, et si nouveau remplit tous les esprits d'admiration, et de frayeur; de sorte qu'il n'y eut personne de quelque âge, ou de quelque condition qu'il fût, qui ne courût à l'église pour y faire ses prières. La nouvelle en fut bientôt répandue dans toutes les provinces par les étrangers qui en avaient été témoins. L'empereur en fut lui-même informé, tant par une lettre de Cyrille, que par les relations de quelques autres personnes. On dit que ce prodige avait été prédit par une prophétie contenue dans la sainte Ecriture. Il servit à la conversion d'un grand nombre de juifs, et de païens.

CHAPITRE 6

Concile de Sirmich. Condamnation de Photin. Trois formulaires de foi.

Photin évêque de Sirmich eut alors la hardiesse de publier en présence de l'empereur, une opinion qu'il avait inventée quelque temps auparavant. La facilité qu'il avait de parler le rendait propre à persuader; de sorte qu'il attirait à son sentiment beaucoup de personnes. Il avouait qu'il n'y avait qu'un seul Dieu Tout-puissant, qui avait créé le monde par sa parole; mais bien loin de reconnaître que le Fils eût été engendré avant tous les siècles, il disait qu'il avait commencé d'être, quand il était né de Marie. Dès que cette nouveauté fut publiée, elle choqua également les évêques d'Orient et d'Occident et fut rejetée, tant par ceux qui avaient reçu la doctrine du Concile de Nicée, que par ceux qui avaient suivi les erreurs d'Arius. L'empereur qui était alors à Sirmich, en conçut de l'indignation, et assembla un concile dans cette ville-là. Entre les évêques d'Orient, Georges évêque d'Alexandrie, Basile évêque d'Ancyre, et Marc évêque d'Arétuse y assistèrent. Entre ceux d'Occident, Valens évêque de Mursa, et Osius confesseur s'y trouvèrent. Ce dernier n'y alla que malgré lui. Il avait assisté au Concile de Nicée, et avait depuis été exilé par le crédit des ariens. Ils persuadèrent à l'empereur de l'obliger de comparaître à Sirmich, dans la créance que s'ils pouvaient attirer par douceur ou par force à leur sentiment un homme d'un mérite si généralement reconnu, leur parti trouverait en sa personne un puissant appui. L'année en laquelle ils s'assemblèrent fut celle d'après le consulat de Serge, et de Nigrinien, et en laquelle il n'y eut point de consuls, ni en Orient, ni en Occident, à cause des troubles excités par les factions des tyrans. Les évêques de ce concile déposèrent Photin, comme tenant les mêmes erreurs que Sabellius, et que Paul de Simosate. Après cela ils composèrent trois formulaires contre tout ce qui avait été décidé auparavant. Le premier était en grec, et les deux autres en latin. Mais ils n'étaient ni conformes entre eux, ni à aucun autre précédent, soit pour les termes, ou pour le sens. Il n'est point dit dans le formulaire grec que le Fils de Dieu soit consubstantiel à son Père, ni de

semblable substance; mais il y est déclaré, que ceux qui disent qu'il n'a point eu de commencement, et ceux qui croient qu'il à été fait par une extension de la substance de Dieu, et qu'il est uni à son Père sans lui être assujetti, sont hors de l'Eglise. Dans l'un des deux qui sont composés en latin, il est défendu de se servir du terme de substance, et de dire, si le Fils est de même, ou de semblable substance que son Père; parce qu'il n'en est point parlé dans l'Écriture sainte, et que cela est au-dessus de l'esprit humain. Il y est commandé de reconnaître que le Père est plus grand que son Fils en honneur, en dignité, en divinité, et en qualité de Père, que le Fils est sujet au Père, comme les créatures, que le Père n'a point de principe et que la génération du Fils n'est connue que du Père. On dit qu'après que ce formulaire fut publié, les évêques en ayant reconnu les fautes, firent leur possible pour en retirer les copies, et les corriger, et que l'empereur usa de menaces envers ceux qui les retiendraient au lieu de les rapporter. Mais quelque soin qu'on pût prendre, il fut impossible de la supprimer. Le troisième formulaire est conforme aux deux autres, quant au sens. Il défend de se servir du mot de substance, et en rend la raison en ces termes.

«Nous avons trouvé à propos de rejeter absolument le nom de substance, qui ayant été employé par les pères avec trop de simplicité, et n'ayant point été entendu du peuple, a été à plusieurs un sujet de chute. Nous sommes d'avis qu'on n'en parle plus, quand on parlera de Dieu, parce qu'il n'est dit en aucun endroit de l'Écriture, que le Père, le Fils, et le saint Esprit n'aient qu'une même substance. Mais nous disons que le Fils est semblable au Père, comme la sainte Écriture le témoigne.»

Voilà ce qui fut décidé dans ce Concile touchant la foi en présence de l'empereur. Osius refusa d'abord d'y consentir. Mais il y consentit enfin par force, et après avoir été, à ce qu'on dit, chargé de coups dans une extrême vieillesse.

Les évêques tâchèrent de porter Photin à changer de sentiment, et lui promirent de le rétablir sur son siège, s'il voulait signer leur formulaire. Mais bien loin de rétracter ses erreurs, il s'offrit de les soutenir, et demanda pour cet effet, une conférence. Les prélats s'étant assemblés au jour qui avait été pris en présence des juges qui présidaient au nom de l'empereur, chargèrent Basile évêque d'Ancyre, de porter la parole contre Photin. La dispute fut fort longue, à cause de la multitude des demandes, et des réponses qui furent faites de côté et d'autre, et qui furent écrites à l'heure même par des secrétaires. Mais enfin Basile remporta la victoire. Photin fut exilé, et continua dans son exil, à soutenir ses erreurs, et à faire des livres tant en grec qu'en latin, par lesquels il prétendait faire voir qu'il n'y avait que sa doctrine qui fût véritable. Voilà ce que j'avais à dire sur ce sujet.

Magnence s'étant emparé de l'ancienne Rome, y fit mourir quantité de personnes, tant du sénat, que du peuple, Sur l'avis que les troupes de Constance étaient proche, il se retira dans les Gaules, où il donna plusieurs petits combats, avec divers succès, ayant tantôt de l'avantage, et tantôt de la perte. Mais enfin, ayant été vaincu, il s'enfuit à Mursa, fort des Gaules, où il tâcha de relever le courage de ses soldats, qui était abattu par leur défaite. Dès qu'ils l'aperçurent, ils se mirent en devoir de le saluer avec les proclamations ordinaires. Mais au lieu de le proclamer, ils proclamèrent Constance, sans y faire aucune attention. Magnence ayant pris cette méprise des gens de guerre pour une marque que Dieu ne le destinait pas à l'empire, partit de Mursa, et se retira plus loin. L'armée de Constance l'ayant poursuivi sur le champ, il fut contraint d'en venir aux mains proche du mont de Seleucus, et s'étant échappé seul après la défaite de ses troupes, il se retira à Lyon. Quand il y fut il tua d'abord sa mère, puis son frère qu'il avait déclaré César, et enfin se tua soi-même. Décence, qui était un autre de ses frères, s'étrangla aussi bientôt après. La mort de tant de personnes turbulentes ne rétablit pas la tranquillité publique. Silvain entreprit au même temps dans les Gaules d'usurper l'autorité souveraine. Mais les chefs de l'armée de Constance le firent mourir. Les Juifs de Diocésarée ayant pris les armes, et ayant fait des courses en Palestine, et aux environs, à dessein de secouer le joug de la domination romaine, Gallus qui était alors à Antioche envoya contre eux des troupes, les défit, et ruina Diocésarée de fond en comble. Mais ne pouvant se modérer dans sa prospérité, il se résolut de se rendre maître de l'empire, et parce que le grand trésorier, et Domitien préfet du prétoire d'Orient avaient donné avis à Constance de ses desseins, il les fit mourir. L'empereur lui ayant envoyé ordre de se rendre à la cour, il n'osa désobéir, et se mit en chemin. Mais quand il fut à l'île de Flavone, il fut tué par le commandement de l'empereur durant son troisième consulat, et le septième de Constance.

CHAPITRE 7

Mort de Magnence, de Silvain, et de Gallus.

Magnence s'étant emparé de l'ancienne Rome, y fit mourir quantité de personnes, tant du sénat, que du peuple. Sur l'avis que les troupes de Constance étaient proche, il se retira dans les Gaules, où il donna plusieurs petits combats, avec divers succès, ayant tantôt de l'avantage, et tantôt de la perte. Mais enfin, ayant été vaincu, il s'enfuit à Mursa, fort des Gaules, où il tâcha de relever le courage de ses soldats, qui était abattu par leur défaite. Dès qu'ils l'aperçurent, ils se mirent en devoir de le saluer avec les proclamations ordinaires. Mais au lieu de le proclamer, ils proclamèrent Constance, sans y faire aucune attention. Magnence ayant pris cette méprise des gens de guerre pour une marque que Dieu ne le destinait pas à l'empire, partit de Mursa, et se retira plus loin. L'armée de Constance l'ayant poursuivi sur le champ, il fut contraint d'en venir aux mains proche du mont de Seleucus, et s'étant échappé seul après la défaite de ses troupes, il se retira à Lyon. Quand il y fut il tua d'abord sa mère, puis son frère qu'il avait déclaré César, et enfin se tua soi-même. Décence, qui était un autre de ses frères, s'étrangla aussi bientôt après. La mort de tant de personnes turbulentes ne rétablit pas la tranquillité publique. Silvain entreprit au même temps dans les Gaules d'usurper l'autorité souveraine. Mais les chefs de l'armée de Constance le firent mourir. Les juifs de Diocésarée ayant pris les armes, et ayant fait des courses en Palestine, et aux environs, à dessein de secouer le joug de la domination romaine, Gallus qui était alors à Antioche envoya contre eux des troupes, les défit, et ruina Diocésarée de fond en comble. Mais ne pouvant se modérer dans sa prospérité, il se résolut de se rendre maître de l'empire, et parce que le grand trésorier, et Domitien préfet du prétoire d'Orient avaient donné avis à Constance de ses desseins, il les fit mourir. L'empereur lui ayant envoyé ordre de se rendre à la cour, il n'osa désobéir, et se mit en chemin. Mais quand il fut à l'île de Flavone, il fut tué par le commandement de l'empereur durant son troisième Consulat, et le septième de Constance.

CHAPITRE 8

Arrivée de Constance à Rome. Cabales des ariens contre Athanase.

Constance espérant jouir d'un profond repos après la mort des perturbateurs de l'empire, partit de Sirmich pour se rendre à Rome, et pour y recevoir l'honneur du triomphe. Il avait aussi dessein de convoquer un concile en Occident, et d'y réunir, s'il était possible, les évêques dans la profession de la même doctrine. Jules étant mort dans le même temps, après avoir gouverné vingt-cinq ans l'Eglise de Rome, Libère lui succéda. Ceux qui avaient rejeté la foi du Concile de Nicée, croyant avoir trouvé un temps favorable pour décrier les partisans de la doctrine contraire, firent tous leurs efforts à la cour pour y rendre odieux ceux qu'ils avaient déposés, et pour les faire chasser, non seulement comme fauteurs d'un dogme dangereux, mais comme des ennemis de la tranquillité publique, qui durant la vie de Constant avaient tâché de commettre les deux empereurs ensemble. Il est certain que Constant menaça son frère de lui déclarer la guerre s'il ne recevait Paul et Athanase, comme nous l'avons dit. Les efforts de leurs calomnies tombaient principalement sur Athanase, pour lequel ils avaient une si violente aversion, qu'ils n'avaient pu s'empêcher de lui en donner des marques dans le temps que Constant le protégeait, et que Constance semblait avoir pour lui de l'affection. Narcisse évêque de Cilicie, Théodore évêque de Thrace, Eugène évêque de Nicée, Patrophile évêque de Scythopole, Ménophante évêque d'Ephèse, et d'autre jusques au nombre de trente, s'étant assemblés dans la ville d'Antioche écrivirent une lettre à tous les évêques du monde par laquelle ils les avertissaient qu'Athanase avait repris possession du siège d'Alexandrie, contre les règles de l'Eglise, sans s'être auparavant justifié dans un concile, et par la faction de quelques-uns de son parti, et les exhortaient à n'entretenir aucune communion avec lui, mais à l'entretenir plutôt avec Georges qui avait été élu et ordonné pour lui succéder. Athanase méprisa ces efforts de ses ennemis. Mais il était cependant destiné à des persécutions plus cruelles que celles qu'il avait souffertes. Dès que Magnence eut été tue, et que Constance se vit seul en possession de l'empire, il appliqua tous ses soins à attirer les évêques d'Occident au sentiment de ceux qui tenaient que le Fils de Dieu est semblable à son Père quant à la substance. Il n'employait pas néanmoins son autorité à cet effet. Il se contentait d'user de persuasions dans la créance que s'il pouvait faire consentir et souscrire tous les prélats, à ce qui avait été prononcé contre Athanase, il lui était aisé de terminer tous les différends de l'Eglise.

CHAPITRE 9

Concile de Milan, fuite d'Athanase.

L'empereur ayant donc extrêmement pressé la célébration d'un concile dans la ville de Milan, il s'y trouva très peu d'évêques d'Orient : les uns s'étant excusés sur leur grand âge, et les autres sur la longueur, et la difficulté des chemins. Mais il s'y en trouva plus de trois cents d'Occident. Ceux d'Orient ayant voulu absolument qu'Athanase fût condamné, afin qu'il fût chassé ensuite d'Alexandrie, les autres y consentirent, soit par crainte, ou par surprise, ou par ignorance, il n'y eut que Denys évêque d'Albe, Métropole d'Italie, Eusèbe évêque de Verceil en Ligurie; Paulin évêque de Trèves; Rodanus et Lucifer qui réclamèrent, et protestèrent qu'il ne fallait pas condamner si légèrement Athanase; que si l'on le condamnait de la sorte, la condamnation retomberait sur la doctrine orthodoxe, et que c'était un artifice de l'empereur, et des ariens qui prétendaient ruiner par ce moyen la foi du Concile de Nicée. Cette généreuse liberté fut punie à l'heure même du bannissement, auquel Hilaire fut aussi condamné avec eux. Au reste l'événement n'a que trop fait reconnaître que le concile de Milan n'avait été convoqué que pour ce sujet. Car ceux de Rimini, et de Séleucie qui furent convoqués un peu après, s'efforcèrent de renverser ce qui avait été établi à Nicée, comme nous le verrons incontinent.

Athanase étant persuadé que l'on conduisait à la cour des intrigues pour le perdre, ne crût pas devoir hasarder d'y aller. Mais ayant choisi cinq évêques d'Égypte entre lesquels était Sérapion évêque de Tmuis, prélat recommandable par l'éminence de sa vertu, et par la grandeur de son éloquence, il les envoya avec trois prêtres vers l'empereur, qui était alors en Occident, pour tâcher de l'apaiser pour répondre, s'il était besoin, aux fausses accusations de ses ennemis, et pour faire ce qu'ils jugeraient plus avantageux à l'Église, et à lui. A peine avaient-ils fait voile qu'il reçut une lettre, par laquelle l'empereur lui ordonnait de le venir trouver. Cet ordre lui donna une grande inquiétude, et à tout le peuple d'Alexandrie. Car ils ne voyaient aucune sûreté, ni à obéir, ni à désobéir à un prince arien. Il fut pourtant résolu qu'il ne partirait point d'Alexandrie, et celui qui avait apporté l'ordre s'en retourna sans avoir rien fait.

L'été suivant il arriva avec les gouverneurs de la province un homme chargé d'un autre ordre, qui pressa fort Athanase de partir, et qui tourmenta extrêmement les ecclésiastiques. Il s'en retourna néanmoins sans avoir rien fait, non plus que le premier, quand il vit que le peuple prenait courage, et était prêt de courir aux armes. On envoya bientôt après à Alexandrie des troupes d'Égypte, et de Libye, et parce qu'on avait appris qu'Athanase était caché dans l'église de Théon, le commandant des troupes, et Hilaire que l'empereur avait chargé de prendre un soin particulier d'avancer cette affaire, fit rompre tout d'un coup la porte, entra dans l'église à main-armée, et n'y trouva point Athanase. On dit qu'ayant eu révélation de cette irruption, il l'avait évitée, comme plusieurs autres dangers par un effet visible de la protection du ciel. Les soldats n'étaient entrés qu'incontinent après qu'il était sorti, et peu s'en était fallu qu'il ne fût tombé entre leurs mains.

CHAPITRE 10

Athanase est délivré comme par miracle de plusieurs périls. Georges exerce de grandes violences.

Il n'est pas permis de douter qu'il n'ait été fort agréable à Dieu, et qu'il n'ait connu l'avenir. Il y en a des preuves plus claires, et plus surprenantes que celles que nous venons de produire. Constance ayant entrepris de le maltraiter dans le temps que Constant vivait encore, il se retira chez un de ses amis, et demeura longtemps caché dans un lieu obscur, qui avait autrefois servi de réservoir. Personne ne savait qu'il y fût qu'une femme qui le servait, et qu'on avait crue assez fidèle pour être dépositaire de ce secret. Comme les hérétiques apportaient tout le soin imaginable pour le prendre vif, ils firent tant, soit par présents, ou par caresses auprès de cette femme, qu'elle se résolut de leur découvrir où il était. Mais avant qu'elle le leur eut déclaré, il eut révélation de la trahison, et se sauva. La servante fut châtiée pour avoir déposé fausement contre ses maîtres qui s'étaient sauvés avec Athanase. Car ce n'était pas alors un crime léger d'avoir reçu chez soi cet évêque, et de l'avoir caché. C'était une désobéissance criminelle aux ordres de l'empereur, et une entreprise contre la tranquillité publique, pour laquelle on était traîné

par les ariens devant les tribunaux des juges. J'ai appris qu'il évita une autre fois par un bonheur semblable de tomber entre les mains de ses ennemis.

Comme il voguait contre le cours du Nil pour s'enfuir bien avant dans l'Egypte, ceux qui le cherchaient en ayant eu avis, le poursuivirent à l'heure même. Mais Dieu lui ayant fait connaître le danger où il était, il retourna vers Alexandrie, descendant au fil de l'eau, au lieu que ceux qui le cherchaient remontaient contre le fil, et étant arrivé à cette ville, s'y cacha aisément au milieu du grand peuple dont elle est remplie. La manière dont il prévint, et évita ces périls, et plusieurs autres le fit accuser de magie par les païens, et par les hérétiques. On dit qu'un jour, comme il passait par la rue une corneille qui volait en l'air cria, et qu'une troupe de païens qui étaient présents lui ayant demandé en raillant ce que ce cri signifiait : il leur répondit, en souriant, ce cras-là : c'est à dire demain en la langue des romains, signifie que le jour de demain ne sera pas un jour heureux pour vous, que vous n'aurez pas la liberté d'y célébrer votre fête. Bien que cette réponse parût ridicule aux païens, elle ne laissa pas d'être confirmée par l'événement. Or le jour suivant les magistrats reçurent ordre de l'Empereur de ne point permettre que les idolâtres s'assemblassent dans leurs temples pour y faire leurs cérémonies ordinaires, et la fête la plus solennelle qu'ils eussent demeura ainsi abolie. Ce que je viens de dire n'est que trop suffisant, si je ne me trompe, pour faire voir que ce grand homme avait reçu de Dieu le don de prophétie. Après qu'il eut évité de tomber entre les mains de ceux qui le cherchaient pour le prendre, le peuple et le clergé soumis à sa conduite demeura en possession des églises, jusques à ce que le gouverneur d'Egypte et le commandant des troupes les en chassèrent pour les livrer à ceux du parti de Georges. Georges étant arrivé lui-même bientôt après s'en rendit maître, et s'y conduisit d'une manière si éloignée de la douceur d'un pasteur en se faisant redouter de tout le monde, en témoignant une haine implacable à ceux qui favorisaient le parti d'Athanase, en mettant dans les prisons, et tourmentant cruellement quantité d'hommes et de femmes, qu'il attira sur lui la haine publique comme un tyran; de sorte que le peuple s'étant soulevé, l'attaqua dans l'église, et pensa le mettre en pièces. S'étant néanmoins échappé, il se retira auprès de l'empereur, et ceux qui participaient à la communion d'Athanase se remirent en possession des églises. Mais ils ne les possédèrent pas longtemps. Car le gouverneur d'Egypte étant allé bientôt après à Alexandrie les rendit aux partisans de Georges. Un secrétaire de l'empereur ayant été envoyé au même temps pour châtier les séditeux, en condamna plusieurs à être tourmentés avec beaucoup de rigueur. Georges retourna, non seulement plus terrible, mais plus odieux que jamais; parce qu'il avait excité la colère de l'empereur, et l'avait porté à de grandes violences. D'ailleurs les moines dont les discours trouvaient d'autant plus de créance dans l'esprit du peuple qu'ils étaient soutenus par l'estime qu'on faisait de leur vertu, le décriaient comme un homme rempli d'un orgueil, et d'une arrogance tout-à-fait insupportable.

CHAPITRE 11

Exil de Libère évêque de Rome.

Bien que tout ce que je viens de dire ne soit pas arrivé dans le même temps à Athanase et à l'Eglise d'Alexandrie, je l'ai rapporté tout de suite pour le rendre plus intelligible. Le concile de Milan ayant été terminé sans aucun succès, l'empereur condamna au bannissement ceux qui s'étaient opposés aux desseins des ennemis d'Athanase. Comme il souhaitait avec passion d'établir une créance uniforme dans toute l'Eglise, et de réunir tous les évêques dans la profession d'une même doctrine, il méditait de les assembler pour cet effet en Occident. La vaste étendue des mers, et des terres qu'il fallait passer, rendait cette entreprise difficile. Ne l'abandonnant pas néanmoins entièrement, avant que de rentrer dans Rome, et d'y paraître devant le peuple avec la pompe, et la magnificence d'un vainqueur qui a réduit ses ennemis sous sa puissance, il envoya quérir Libère et tâcha de lui persuader de se conformer au sentiment des évêques qui étaient à sa suite, et entre lesquels était Eudoxe. Libère ayant rejeté sa proposition, et protesté qu'il ne ferait jamais rien de ce qu'il désirait, il commanda de le conduire à Bérée ville de Thrace. On dit qu'une autre raison pour laquelle il fut ainsi relégué est qu'il n'avait jamais voulu se séparer de la communion d'Athanase, bien que l'empereur l'accusât d'avoir fait injure à l'Eglise, d'avoir été cause de la mort de l'aîné de ses frères, et d'avoir jeté des semences d'inimitié entre l'autre et lui. Comme l'empereur se servait contre lui de l'autorité des jugements qui avaient été rendus dans tous les conciles, et principalement dans celui de Tyr, Libère lui répondit qu'il ne fallait pas avoir grand égard au jugement de évêques, qui n'avaient condamné

Athanase que par haine, ou par crainte, ou par faveur. Il demanda que tous les prélats signassent la foi du Concile de Nicée, et que ceux qui étaient en exil pour l'avoir soutenue fussent rappelés. Qu'après cela les évêques se transportassent à Alexandrie chacun à leurs dépens sans qu'ils fussent à charge à personne, ni que le public leur fournît ni voiture, ni argent, et que l'on s'y informât exactement de la vérité, puisque ceux qui avaient fait les injures, et ceux qui les avaient souffertes y demeuraient, et que la preuve en était plus aisée en ce lieu-là, qu'en nul autre. Enfin il lui montra la lettre écrite par Valens, et par Ursace à Jules son prédécesseur, par laquelle ils reconnaissaient l'innocence d'Athanase, et demandaient pardon des fausses informations qu'ils avaient faites dans la Maréote contre lui, conjura l'empereur de ne point condamner un évêque absent, et de n'avoir aucun égard au jugement qui avait été rendu contre lui, parce qu'il était visible que c'était un piège de ses ennemis. Pour ce qui est de l'injure dont il se plaignait touchant ses frères, il le supplia de ne s'en point venger par la prêtrise que Dieu a consacré à la sanctification des hommes, et à toute sorte de bonnes œuvres. L'empereur le voyant si peu disposé à suivre ses intentions, lui donna deux jours pour délibérer. Mais Libère au lieu de les accepter, lui dit,

«je suis tout résolu; et je suis prêt de partir.»

On dit que comme on le conduisait au lieu de son bannissement, Constance lui envoya cinq cents pièces d'or. Mais que Libère les restitua, en disant à celui qui les lui présentait,

«dites à celui qui vous a donné cet or, qu'il le garde pour ses flatteurs, et pour ses bouffons, que l'insatiable cupidité tient toujours dans l'indigence. JESUS CHRIST qui est en toutes choses semblable à son Père, me fournit libéralement ce qui m'est nécessaire.»

Libère ayant été dépouillé de la sorte de l'évêché de Rome, la conduite en fut commise à Félix diacre. On dit qu'il demeura toujours fort attaché à la foi du Concile de Nicée, et qu'on ne trouva jamais rien à redire à sa conduite si ce n'est qu'avant que d'être ordonné, il participa à la communion des hérétiques. Quand l'empereur entra dans Rome, le peuple lui demanda Libère avec de grands cris. Ce prince ayant délibéré avec les évêques, fit répondre au peuple qu'il leur rendrait leur pasteur, s'il voulait s'accorder avec les autres qui étaient à sa suite.

CHAPITRE 12

Aëce publie son erreur. Eudoxe s'empare de l'Eglise d'Antioche.

Aëce publia en ce temps-là l'erreur où il était touchant la Nature divine. Il était alors diacre de l'Eglise d'Antioche, et avait reçu cet ordre par l'imposition des mains de Léonce. Il tenait comme Arius, que le Fils de Dieu est une de créature: qu'il a été tiré du néant, et qu'il est dissemblable à son Père. Comme il était fort opiniâtre dans la dispute, fort hardi à agiter les questions les plus sublimes de la théologie, et fort subtil dans ses raisonnements, ceux mêmes avec lesquels il était d'accord touchant la doctrine, le crurent hérétique, et le privèrent de leur communion. Il fit semblant alors de n'y vouloir avoir aucune part, à cause de celle qu'ils y avaient donnée à Arius contre toute sorte de justice, depuis qu'il s'était parjuré, en protestant avec serment à l'empereur Constantin qu'il était dans le sentiment des évêques du Concile de Nicée.

Voilà ce qu'on raconte d'Aëce.

La nouvelle de la mort de Léonce évêque d'Antioche ayant été apportée dans le temps que l'empereur était encore en Occident, Eudoxe lui demanda permission de retourner en Syrie, pour prendre soin des affaires de cette Eglise, et l'ayant obtenue, il y alla en diligence, et s'empara de la dignité épiscopale, sans la participation de Georges évêque de Laodicée, de Marc évêque d'Arétuse, et des autres auxquels le droit de l'ordination appartenait. Le bruit a couru qu'il n'avait rien fait que du consentement de l'empereur; et par la faveur des eunuques du palais qui suivaient le sentiment d'Aëce, et assuraient que le Fils de Dieu est dissemblable à son Père. Quand il fut en possession de l'Eglise d'Antioche, il prit ouvertement la protection de cette erreur, et ayant assemblé d'autres prélats, la favorisaient aussi bien que lui, entre lesquels était Acace évêque de Césarée en Palestine et Uranius évêque de Tyr, il rejeta absolument les termes de consubstantiel, et de semblable quant à la substance, sous prétexte que les évêques d'Occident les avaient aussi rejetés. Il est vrai qu'Osius pour arrêter l'opiniâtreté de Valens, d'Ursace, et de

Germinius, consentit par force, comme j'ai dit, avec quelques autres évêques du concile de Sirmich, qu'on ne se servît plus à l'avenir des termes de consubstantiel, ni de semblable quant à la substance, parce qu'ils ne se trouvent point dans la sainte Ecriture, et que la Nature de Dieu est au-dessus de l'esprit de l'homme, Eudoxe leur écrivit, comme à des personnes qui avaient fidèlement exprimé la pensée d'Osius, et remercia Valens, Ursace, et Germinius d'avoir été si heureux que de faire embrasser la doctrine orthodoxe aux évêques d'Occident.

CHAPITRE 13

Lettre de Georges évêque de Laodicée aux députés du concile d'Ancyre vers Constance.

Plusieurs qui avaient voulu s'opposer à ces nouveautés d'Eudoxe ayant été chassés de l'Eglise d'Antioche, ils se retirèrent vers Georges, évêque de Laodicée qui leur donna une lettre pour Basile évêque d'Ancyre, pour les autres évêques qu'il avait invités à assister à la dédicace d'une nouvelle église. Elle était conçue en ces termes.

«Georges à ses très honorés Seigneurs Macédonius, Basile, Cecropius, et Eugène; Salut en notre Seigneur.

Le naufrage d'Aèce, s'est répandu presque par toute la ville d'Antioche. Ses disciples que vous aviez rejetés ont été accueillis par Eudoxe, et promus aux saints ordres, et l'hérétique Aèce a reçu de lui des honneurs extraordinaires. Secourez donc promptement cette grande ville, de peur que son naufrage n'inonde le reste du monde. Assemblez-vous au plus grand nombre qu'il vous sera possible, et sollicitez les signatures des autres évêques par lesquelles il soit ordonné qu'Eudoxe chassera Aèce d'Antioche, et qu'il rayera du catalogue des ecclésiastiques disciples de cet hérétique qu'il a ordonnés. Que s'il continue de dire avec Aèce que le Fils de Dieu est dissemblable à son Père, et de préférer ceux qui le disent aux autres, la ville d'Antioche est perdue pour vous.»

Voilà ce que contenait la lettre de Basile.

Les évêques qui s'étaient assemblés à Ancyre ayant clairement reconnu par la décision qu'Eudoxe avait faite dans Antioche avec quelques autres, le dessein qu'il avait d'apporter du changement dans la doctrine, en donnèrent avis à l'empereur, et le supplièrent de faire en sorte que ce qui avait été ordonné dans les conciles de Sardique, et de Sirmich demeurât ferme et inébranlable; c'est à dire que le Fils de Dieu est semblable à son Père, quant à la substance. On député vers l'empereur, Basile Évêque d'Ancyre, Eustate évêque de Sebaste, Eleusius évêque de Cyzique, et Léonce qui après avoir été autrefois valet de chambre de l'empereur, avait depuis été élevé à l'ordre de prêtrise. Quand ils furent arrivés à la Cour, ils y trouvèrent Ashhale prêtre d'Antioche, défenseur passionné de la doctrine d'Aèce, qui ayant déjà fait les affaires pour lesquelles il avait entrepris ce voyage, et ayant obtenu une lettre de Constance, se disposait à s'en retourner. Constance ayant appris des députés du concile d'Ancyre, les erreurs qu'Eudoxe soutenait le condamna, retira la lettre d'entre les mains d'Alphale, et au lieu de celle-là, écrivit celle qui suit.

CHAPITRE 14

Lettre de Constance contre Eudoxe.

«Constance vainqueur, très-grand, Auguste à la sainte Eglise d'Antioche.

Eudoxe vous a été trouver sans que je l'aie envoyé. Je suis très éloigné de vouloir favoriser des personnes de cette sorte. S'ils imposent en autre chose comme en ceci, ils font voir clairement qu'ils se moquent de Dieu. De qu'elle retenue pourraient être capables des gens, qui partent impudemment de ville en ville, et qui cherchent avec une passion fort déréglée toutes les occasions de s'enrichir ? Le bruit est qu'il y a parmi eux des sophistes, et des imposteurs, dont le nom est exécration, et le commerce impie. Vous savez quelle est cette faction, et vous n'ignorez pas que c'est d'Aèce et de ses sectateurs que je parle, dont l'occupation la plus ordinaire, est de tâcher d'abuser de l'ignorance du peuple. Ces hommes fins et rusés ont eu l'insolence de publier,

que j'approuve leur ordination. Mais cela n'est ni vrai, ni approchant de la vérité. Rappeliez, je vous prie, dans votre mémoire les paroles dont nous nous sommes servis dès le commencement pour exprimer notre créance, par lesquelles nous avons déclaré que le Fils de Dieu est semblable à son Père, quant à la substance. Mais ces gens qui ont la témérité d'avancer touchant la nature de Dieu, tout ce qui leur entre dans la pensée, tiennent une doctrine contraire à la vérité, et tâchent de l'inspirer aux autres. Je suis très persuadé que cette entreprise retombera sur leur tête. Il suffit quant à présent de les exclure des assemblées. Car je ne veux point maintenant parler du châtement qu'ils souffriront, s'ils persistent dans leur fureur. Mais quel mal ne font-ils point, quand ils assemblent les plus scélérats, les auteurs des erreurs condamnées, et que les élevant au sacré ministère, ils infectent le clergé, comme s'il leur était permis de renverser l'ordre, et la discipline de l'Eglise ? Qui pourrait souffrir ces personnes qui remplissent les villes d'impiété, qui souillent les pays les plus éloignés par leurs sacrilèges, et qui ne souhaitent rien avec une ardeur si excessive que de nuire aux gens de bien ? Il est temps que ceux qui ont été élevés dans la connaissance de la vérité paraissent. Car l'artifice de ces impies est si clairement découvert, qu'il ne leur reste aucun moyen de le cacher. Le devoir des personnes de probité, est de conserver la foi de leurs pères, et de l'augmenter, sans se mettre en peine d'aucune autre chose. J'exhorte de tout mon cœur ceux qui font sortis (quoi que tard); du précipice de cette hérésie, de se conformer au sentiment des saints évêques.»

Voilà comment il s'en fallut fort peu que cette hérésie, qu'on appelle l'hérésie des Anoméens ne prévalût en ce temps-là.

CHAPITRE 15

Libère a permission de retourner à Rome, et en gouverne l'Eglise conjointement avec Félix.

L'empereur étant retourné bientôt après de Rome à Sirmich, y reçut une députation de la part des évêques d'Occident, et rappela Libère de Béree. Il le pressa en présence des députés et évêques d'Orient, et des Évêques qui étaient sa suite, de reconnaître que le Fils de Dieu n'est point de même substance que son Père. Il était excité à cela par Basile, par Eustate, et par Eleusius qui avaient grand crédit auprès de lui, et qui ayant fait un petit recueil de ce qui avait été ordonné dans le concile de Sirmich contre Paul de Samasate, et contre Photin, et d'un formulaire composé à Antioche au temps de la dédicace de l'église neuve, comme si quelques-uns eussent à dessein d'introduire une hérésie particulière sous le nom de consubstantiel, firent en sorte que Tibère, Athanase, Alexandre, Sévérien, et Cescent évêques d'Afrique consentirent à ce formulaire, auquel Ursace, Germinius évêque de Sirmach, Valens évêque de Mursa, et ce qu'il y avait d'évêque d'Orient présents consentirent pareillement. Ils acceptèrent une profession de foi de Libère, par laquelle il déclarait retranchés de l'Eglise ceux qui disent que le Fils de Dieu n'est pas semblable à son Père en toutes choses, et quant à la substance. Eudoxe, et ceux qui favorisaient avec lui l'erreur d'Aèce n'avaient pas plutôt reçu dans Antioche la lettre d'Osius, qu'ils avaient publié que Libère condamnait le terme le consubstantiel, et avouait que le Fils de Dieu fût dissemblable à son Père. Après cela l'empereur permit à Libère de retourner à Rome. Les évêques qui s'étaient assemblés à Sirmich, écrivirent à Félix qui gouvernait alors les fidèles de cette ancienne capitale, et au clergé qu'ils reçussent Libère, qu'ils demeurassent tous deux assis sur le siège apostolique, qu'ils s'acquittassent en bonne intelligence des sacrées fonctions de leur ministère, et qu'ils oubliassent tout ce qui était arrivé de fâcheux, soit dans l'ordination de l'un, soit dans le bannissement de l'autre. Le peuple tenait le dernier comme un homme de bien, qui avait eu le courage de s'opposer à la volonté de l'empereur, et de défendre la vérité de la foi, et de n'avoir excité des séditions pour l'amour de lui, et s'était porté jusques à répandre du sang. Félix n'ayant survécu que fort peu de temps, Libère gouverna seul l'Eglise de Rome. Et il semble que ce fut un ordre particulier de la providence, qui voulut empêcher que le trône de saint Pierre ne fût déshonoré, s'il demeurait rempli de deux évêques, ce qui étant contraire aux règles de l'Eglise, aurait sans doute été une source de discorde.

Tremblement de terre à Nicomédie. Miracles faits par Arsace. Difficulté touchant le lieu où l'on assemblera un concile.

Il sembla que l'appréhension de déplaire à l'empereur avait réuni l'Orient, et l'Occident dans la profession de la même foi. Ce prince avait résolu de convoquer un Concile à Nicée contre l'hérésie d'Aëce, et contre les nouveautés qu'il avait taché d'introduire à Antioche. Mais Basile et ceux de sa faction n'ayant pas souhaité qu'il se tint dans cette ville-là, parce qu'il y en avait déjà eu un, il fut arrêté qu'il se tiendrait à Nicomédie en Bithynie, et qu'on y manderait au plus tôt les plus savants, et les plus éloquents évêques de chaque province, qui y assisteraient au nom de leur nation. Plusieurs étaient déjà en chemin lorsque le bruit se répandit que la ville de Nicomédie était presque toute ruinée, par un tremblement de terre et comme ces bruits-là courent pour l'ordinaire fort vite, et font le mal encore plus grand qu'il n'est, on publia que Nicée, Périnthe, les villes d'alentour, et Constantinople même, avaient été ébranlées par le même tremblement. Les évêques qui étaient dans les bons sentiments furent très sensiblement touchés de cet accident, parce que les ennemis de notre religion avaient pris occasion de la chute de l'Eglise de cette ville, qui était une église très magnifique, d'aller dire à l'empereur, que quantité de prélats, d'hommes, de femmes, et d'enfants qui s'y étaient réfugiés dans l'espérance d'y trouver un asile assuré, avaient été accablés sous les ruines. Cela n'était pas pourtant véritable. Le tremblement était arrivé à la seconde heure du jour, qui est une heure, où il n'y a point d'assemblée dans l'église. Il n'y eut que deux évêques tués, Cécrope évêque de la ville même, et un autre de Bosphore, qui furent tous deux surpris hors de l'église. Le tremblement ne dura presque qu'un moment, de sorte que personne n'ayant eu le loisir de se remuer, chacun fut ou sauvé, ou perdu en la place où il se trouva.

On dit qu'Arsace avait prévu ce malheur. Il était Perse de nation, et avait autrefois eu soin de nourrir les lions de l'empereur. Mais ayant conseil généreusement qu'il était chrétien, sous le règne de Licinius, il renonça à cette charge, et vécut depuis à Nicomédie dans les exercices de la vie monastique. Ayant eu une vision par laquelle il lui était ordonné de sortir promptement de la ville, pour n'être point enveloppé dans le malheur, dont elle était prête d'être accablée, il courut à l'église, et exhorta les ecclésiastiques à se mettre en prières, pour apaiser la colère du ciel. Mais n'ayant pu leur persuader, que ce qu'il leur prédisait était véritable, il retourna à une tour où il logeait ordinairement, et s'étant prosterné contre terre, il pria Dieu de détourner un si funeste danger. La terre ayant été ébranlée avec violence dans le même temps, plusieurs périrent, et ceux qui échappèrent s'enfuirent à la campagne. Le feu qui était demeuré allumé dans les cheminées, dans les bains, et dans les forges s'étant attaché à des matières fort combustibles, fit en peu de temps un bûcher de toute la ville. Comme il n'était plus possible de rentrer dans les maisons, ceux qui étaient restés allèrent à la citadelle, que le tremblement avait épargnée, et trouvèrent Arsace mort dans la même posture, où il s'était mis pour prier. On dit qu'il avait demandé à Dieu la mort comme une grâce, pour n'être point témoin de la ruine d'une ville où il avait commencé à connaître Jésus Christ, et à pratiquer la sainte philosophie. Puisque la suite de mon discours m'a engagé à parler de ce célèbre solitaire, j'ajouterai que Dieu lui avait donné le pouvoir de chasser les démons. Un homme possédé par un de ces esprits impurs, courant un jour en plein marché l'épée à la main, mit tout le monde en fuite. Il n'y eut qu'Arsace qui alla au devant, et qui ayant prononcé le nom de JESUS CHRIST, chassa le démon, et délivra le possédé. Il a fait beaucoup d'autres actions qui sont au-dessus des forces de la nature. Il y avait un dragon, ou un serpent d'une autre espèce, dans une caverne le long du chemin, qui tuait les passants par son souffle. Arsace s'y étant transporté, et s'y étant mis en prières, le serpent sortit de sa caverne, s'écrasa la tête contre des rochers, et se tua de la sorte. Tout ce que viens de dire a été rapporté par des personnes qui assuraient l'avoir appris de ceux qui avaient vu Arsace.

Le voyage des évêques ayant été arrêté par la ruine de Nicomédie, les uns attendirent un nouvel ordre de l'empereur, et les autres donnèrent leurs avis par écrit. L'empereur ayant consulté Basile sur le doute où était, s'il fallait assembler le concile, cet évêque lui fit une réponse, par laquelle après l'avoir consolé de la ruine de Nicomédie, par des exemples tirés de l'histoire sainte, il loue sa piété, et l'exhorte à achever une aussi louable entreprise qu'était celle du concile, et à ne point renvoyer les pasteurs qui étaient hors de leurs Eglises. Il lui marqua, aussi que le concile se pourrait tenir à Nicée, au lieu de Nicomédie, et qu'ainsi les questions contestées seraient entièrement terminées, au lieu même où elles avaient été agitées dès le commencement, ce qu'il

crut devoir être d'autant plus agréable à Constance, qu'il avait quelque temps auparavant choisi cette ville-là pour cet effet. Constance ayant reçu cette réponse de Basile, ordonna qu'au commencement de l'été les évêques se trouvassent à Nicée, excepté ceux que l'indisposition empêcherait de s'y rendre, à la charge néanmoins qu'ils y enverraient des prêtres, et des diacres qui déclareraient leurs avis, afin qu'ils s'accordassent tous sur tous les points, sur lesquels il y avait contestation. Que le concile choisirait dix personnes d'Occident, et autant d'Orient pour l'informer de ce qui aurait été résolu, afin qu'il examinât s'ils se seraient accordés suivant la règle de la sainte Ecriture, et qu'il ordonnât ce qu'il jugerait à propos touchant ce qu'il y aurait à faire. Ayant ensuite tenu conseil, il ordonna que tous les évêques attendissent dans leurs Eglises, ou dans les lieux où ils se trouveraient jusques à ce qu'on eût choisi le lieu où se tiendrait le concile, et qu'on les eût avertis de s'y rendre. Il écrivit après cela à Basile qu'il consultât les prélats d'Orient, pour savoir quel lieu ils trouveraient le plus propre pour la célébration du concile, afin qu'on le pût publier au commencement du printemps. Car il ne croyait pas que Nicée fut milieu commode, à cause du tremblement de terre qui avait agité la Province. Basile écrivit aux évêques qu'ils avisassent ensemble sur le choix d'un lieu pour s'assembler, et mit à la tête de sa lettre la copie de celle de l'empereur.

Les évêques ne s'étant pas accordés touchant le lieu, et les uns en ayant choisi un, et les autres un autre, Basile alla trouver l'empereur à Sirmich, où il demeurait alors, et où il trouva quelques prélats qui y étaient allés pour leurs affaires particulières, et entre autres Marc évêque d'Arétuse, et George évêque d'Alexandrie. Quand il eut été résolu que le concile serait tenu à Séleucie ville d'Isaurie, Valens qui était alors à Sirmich, et ceux de son parti qui favorisaient l'hérésie des Anoméens, firent signer par les évêques qui étaient en cour, un formulaire qui avait été dressé exprès, où le nom de substance n'était point. Pendant qu'on se préparait au concile avec grand empressement, Eudoxe, Acace, Ursace, Valens, et ceux de leur faction ayant fait réflexion qu'il y avait des évêques très attachés à la doctrine du Concile de Nicée, et que d'autres aimaient mieux celle qui avait été reçue dans l'assemblée faite pour la dédicace de l'Eglise d'Antioche, mais que les uns et les autres approuvaient le nom de substance, et tenaient que le Fils de Dieu est en tout semblable à son Père, et que s'ils s'assemblaient dans un même lieu, ils condamneraient sans doute la doctrine d'Aëce, comme contraire, tant à celle du Concile de Nicée, qu'à celle de l'assemblée d'Antioche, ils firent en sorte que les évêques d'Occident s'assembleraient à Rimini, et ceux d'Orient à Séleucie. Comme il est plus aisé de persuader un petit nombre de personnes, de ce qu'on veut, que d'en persuader tout le monde : ils espéraient que quand les évêques seraient partagés en deux assemblées, ils les attireraient toutes deux à leur sentiment, ou qu'ils y en attireraient au moins une, et qu'ainsi ils ne seraient pas condamnés généralement par tous les prélats. L'eunuque Eusèbe, valet de chambre de l'empereur ami particulier d'Eudoxe, et qui tenait la même doctrine, et d'autres personnes de la cour qui croient bien aises d'obliger Eusèbe, serviraient beaucoup à ménager cette affaire, et à procurer ces deux Conciles.

CHAPITRE 17

Concile de Rimini.

L'Empereur s'étant donc persuadé qu'il n'était avantageux, ni à l'état, à cause de la dépense, ni aux évêques, à cause de la longueur des voyages, de les assembler tous dans la même ville, les partagea, et écrivit tant à ceux qui étaient à Rimini, qu'à ceux qui étaient à Séleucie, qu'ils décidassent les questions touchant la doctrine, et qu'ensuite ils examinassent les causes des évêques qui se plaignaient d'avoir été injustement, ou déposés, ou envoyés en exil, comme faisait Cyrille évêque de Jérusalem, et qu'ils jugeassent les accusations qui avaient été intentées contre quelques-uns. Il y en avait en effet plusieurs, auxquels on imputait des crimes. Georges était chargé par les Egyptiens d'avoir commis des brigandages, et des violences. Enfin il leur ordonna de lui envoyer dix évêques de chaque concile, pour l'informer de ce qui y aurait été résolu. Les évêques s'assemblèrent suivant cet ordre. L'assemblée de Rimini fut tenue la première. Il y avait plus de quatre cents évêques. Ceux qui étaient les plus envenimés contre Athanase jugèrent eux-mêmes qu'il n'y avait plus rien à prononcer à son égard. Lorsque l'on commença à examiner la doctrine, Valens et Ursace appelés, par Germinius, par Auxence, par Caius, et par Démophile, s'avancèrent au milieu de l'assemblée, et demandèrent que tous les formulaires de foi, qui avaient été composés par le passé, fussent supprimés, et qu'il n'y eût que

celui qu'ils avaient dressé depuis peu en latin dans Sirmich, qui fût reçu et autorisé. Il était enseigné dans ce formulaire que le Fils de Dieu est semblable à son Père, selon le témoignage de l'Écriture; mais il n'y était fait aucune mention du nom de substance. Ils assurèrent que l'empereur l'avait approuvé, que le concile était obligé de le recevoir, qu'il ne fallait plus rechercher avec tant de soin l'opinion que chacun tenait, parce qu'une discussion si scrupuleuse des termes n'était propre qu'à exciter des disputes, et qu'il valait mieux tenir une saine doctrine au sujet de la Divinité, que d'introduire de nouvelles expressions en voulant être trop subtil. Ils prétendaient par là, non seulement marquer obscurément, mais condamner clairement le nom de consubstantiel, comme un nom qui ne se trouve point dans l'Écriture, et qui n'est entendu que d'un petit nombre de personnes; et mettre en sa place celui de semblable en toutes choses, selon le témoignage de l'Écriture. Après qu'ils eurent lu le formulaire qui contenait tout ceci, plusieurs évêques leur dirent qu'il n'en fallait point de nouveau, que ceux qui avaient été faits par le passé suffisaient, et qu'ils étaient assemblés pour empêcher qu'il ne fût innové au contraire. Ils pressèrent ensuite les auteurs de ce nouveau formulaire, de condamner ouvertement la doctrine d'Arius, comme la source de tous les troubles qui avaient agité les consciences des fidèles. Ursace, Valens, Germinius, Auxence, Démophile, et Caius ayant rejeté la proposition, le concile fit lire tant les formulaires composés par divers partis, que celui du Concile de Nicée, afin de condamner ceux-là, et de confirmer celui-ci, tellement que personne ne put plus y trouver à redire à l'avenir, ni demander de nouveaux conciles. Que c'était une chose ridicule de composer tant de formulaires, comme s'ils eussent commencé à recevoir les premières lumières de la foi, et qu'ils voulurent rejeter la tradition ancienne, selon laquelle l'Église avait toujours été gouvernée, tant par eux que par leurs prédécesseurs, dont quelques uns avaient eu l'honneur de faire profession de la foi en présence des persécuteurs, et d'autres avaient remporté la couronne du martyre. Voilà comment ils soumièrent qu'il ne fallait apporter aucun changement, ni introduire aucune nouveauté. Et parce que Valens et Ursace bien loin de se rendre à leur avis, contestèrent opiniâtement pour faire recevoir leur formulaire, ils les déposèrent, et jugèrent que leur profession de foi n'aurait aucune autorité. Ils trouvèrent que l'inscription par laquelle il était dit qu'elle avait été proposée à Sirmich en présence de Constance empereur éternel sous le consulat d'Eusèbe, et d'Hypatius, était fort impertinente. Athanase a fait la même remarque dans une lettre à ses amis, où il dit qu'il est ridicule d'appeler Constance éternel, et de faire difficulté de reconnaître que le Fils de Dieu le soit, et de dater une profession de foi, comme pour condamner la créance de toute l'antiquité. Valens et Ursace irrités d'avoir été déposés, se rendirent en diligence auprès de l'empereur.

CHAPITRE 18

Lettre du concile de Rimini à l'empereur Constance.

Le concile ayant choisi d'un consentement unanime vingt évêques, les envoya à l'empereur avec cette lettre qui a été traduite de latin en grec.

«Nous croyons que c'est par la permission de Dieu aussi bien que par l'ordre de votre piété, que nous nous sommes rendus de diverses provinces d'Occident à Rimini pour y déclarer la foi de l'Église catholique, et pour découvrir ceux qui tiennent des erreurs contraires à cette foi. Après un long et sérieux examen, nous avons jugé qu'il fallait inviolablement conserver la créance ancienne, e qui a été prêchée par les prophètes, par les évangélistes, et par les apôtres de Jésus Christ notre Seigneur, le conservateur de votre empire, et l'Auteur de votre prospérité. Il y aurait eu autant d'extravagance que d'impiété, à changer quelque chose de ce qui a été très saintement, et très justement établi par les évêques qui ont assisté au Concile de Nicée avec l'empereur Constantin, votre père, de glorieuse mémoire. Leur doctrine a été répandue par tout le monde, et a détruit l'erreur d'Arius, et toutes les autres. Il est dangereux d'y ajouter, ni d'en retrancher, et on ne saurait l'altérer le moins du monde, sans donner le moyen aux ennemis de la piété de venir à bout de leurs détestables entreprises.

Ursace et Valens ayant été infectés depuis longtemps de cette erreur, ont été retranchés de la communion de l'Église. Pour y être rétablis ils reconnurent leur faute, en demandèrent pardon, et l'obtinrent au concile de Milan en présence des légats de l'Église romaine. Le formulaire de foi de Nicée ayant été composé avec tout le soin, et toute l'exactitude possible en présence de Constantin, qui l'a tenu constamment, et lorsqu'il a reçu le baptême, et lorsqu'il a quitté cette vie pour aller jouir de la paix, et du repos de l'autre, nous ne croyons pas qu'il soit

permis d'y rien changer, ni de faire cette injure à tant d'illustres confesseurs, à tant de dignes successeurs des martyrs qui ont toujours fidèlement conservé la tradition ancienne de l'Église catholique, que de rejeter leurs sentiments. Dieu a fait passer leur doctrine jusqu'à votre règne par JESUS CHRIST notre Maître, par qui vous possédez l'empire de l'univers. Cependant ces misérables dont l'égarement fait pitié ont été si hardis que de publier une doctrine impie, et qui renverse la vérité. Après que nous eûmes reçu votre lettre, par laquelle vous nous ordonniez d'examiner les questions de la foi, ces gens qui se plaisent à troubler la paix de l'Église, étant appuyés par Germinius, par Auxence, et par Gaius, nous présentèrent un écrit rempli d'une pernicieuse doctrine. Lorsqu'ils virent que cet écrit ne pouvait être approuvé, ils crurent le devoir changer en plein concile. Ils n'ont fait que trop souvent de pareils changements; mais pour ne plus souffrir que la tranquillité de l'Église soit troublée de la sorte, nous avons jugé qu'il faut conserver inviolablement l'ancienne doctrine, et retrancher de la communion ces personnes dont nous venons de parler. Nous vous avons envoyé nos députés avec nos lettres, qui instruiront votre religion, et vous exposeront les intentions du concile. Nous ne leur avons point donné d'autre charge que de maintenir la vérité de ce qui a été décidé par les anciens, et de vous faire reconnaître que ce qu'Ursace, et Valens disent n'est pas vrai, qu'en changeant fort peu de chose, on pourrait établir la paix. Comment la paix serait-elle entretenue par ceux qui la troublent ? Ils porteront dans toutes les villes, et principalement dans celle de Rome la guerre, et la division plutôt que la paix.

C'est pourquoi nous vous supplions de recevoir favorablement nos députés, de ne pas permettre qu'on introduise aucune nouveauté, à la honte de tant de grands personnages, que Dieu a appelés à lui; mais de conserver la tradition que nous avons reçue de nos anciens, qui ont été hommes très prudents, et que nous pouvons croire avec un fondement très légitime avoir été conduits par l'esprit de Dieu. Non seulement ces nouveautés portent les fidèles à l'infidélité, mais elles détournent encore les infidèles de la foi.

Nous vous supplions encore très humblement d'ordonner que les évêques qui sont éloignés de leurs Églises, et dont quelques-uns sont accablés de vieillesse, et incommodés de pauvreté, y retournent afin que les peuples ne demeurent pas plus longtemps privés des soins de leur vigilance pastorale. Enfin, nous vous conjurons encore une fois, qu'on ne retranche rien de la foi, et qu'on n'y ajoute rien; mais qu'elle demeure immuable, comme elle l'a été depuis le règne de Constantin votre père, jusques au vôtre. Que nous ne soyons plus obligés de soutenir à l'avenir les fatigues des voyages; mais que nous demeurions en repos avec les peuples, sans avoir d'autre occupation, que de prier Dieu pour la conservation de votre personne, pour la paix, et la prospérité de votre empire. Nos députés vous montreront les noms, et les signatures des évêques et quelques-uns d'entre eux instruiront votre religion; et vous donneront des preuves de la sainte doctrine tirées de la sainte Écriture.

CHAPITRE 19

1 Mauvaise réception faite aux députés du Concile 2. Réponse de l'Empereur. 3. Seconde lettre du Concile. 4. Approbation dit formulaire de Valens et d'Ursace.

1 Ursace, et Valens ayant prévenu les députés du concile, lurent leur formulaire de foi à l'empereur, et lui donnèrent de mauvaises impressions des évêques qui y avaient assisté. Ce prince rempli d'indignation de ce qu'ils avaient rejeté une doctrine, qui avait été reçue et approuvée en sa présence au concile de Sirmich, fit un accueil très favorable à Ursace, et à Valens, traita avec le dernier mépris les députés du concile, et les laissa fort longtemps à sa suite, sans leur donner audience.

2. A la fin pourtant il écrivit au concile, que l'expédition qu'il avait été obligé d'entreprendre contre les étrangers, ne lui ayant pas permis de donner audience aux députés, il leur avait ordonné d'attendre à Andrinople qu'il fût de retour, afin qu'étant délivré de tout autre soin, il pût s'appliquer uniquement à l'affaire qu'ils lui voulaient proposer, étant juste d'apporter un esprit dégagé de toute sorte de soins à l'examen de ce qui concerne le culte de Dieu.

3. Le concile lui fit réponse, que jamais il ne se départirait de ce qui avait été décidé, comme il l'avait déjà écrit, et comme il avait chargé les députés de le déclarer, qu'il le pria de les regarder de bon œil, de leur donner une audience favorable, et de lire leur lettre. Qu'il jugeait bien

lui-même que c'était une chose très fâcheuse qu'un si grand nombre d'Eglises fussent privées sous son règne de la présence de leurs pasteurs, et que s'il l'avait agréable, ils s'en retourneraient avant l'hiver.

Après avoir écrit cette lettre, et l'avoir remplie de prières fort soumises, ils attendirent encore un peu de temps : mais n'ayant point reçu de réponse, ils retournèrent chacun à leur diocèse.

4. Ce que j'ai dit jusques à présent, fait voir très clairement, si je ne me trompe, que les évêques qui assistèrent au concile de Rimini confirmèrent ce qui avait été résolu à Nicée. Voyons maintenant comment ils consentirent au formulaire de foi de Valens, et d'Ursace. On en parle diversement : les uns disent, que l'empereur s'étant senti offensé de ce que les évêques étaient partis de Rimini sans son consentement, permit à Valens, et à ceux de sa faction de gouverner, comme il leur plairait les Églises d'Occident, d'y publier leur formulaire, de déposer ceux qui refuseraient de le signer, et d'en mettre d'autres en leur place. Que Valens, et les autres de sa faction avaient en vertu de ce pouvoir contraint les évêques de signer leur profession de foi, et qu'ils avaient chassé ceux qui avaient refusé d'y consentir, et entre autres Libère évêque de Rome. Qu'ils avaient fait ensuite le même traitement aux évêques d'Orient, et qu'en partant par la Thrace ils étaient arrivés à Nice, ville de cette province, et qu'y ayant assemblé un concile ils avaient traduit de latin en grec la profession de foi du concile de Rimini, et avaient publié partout qu'elle avait été reçue et approuvée par un concile général; qu'ils l'avaient appelée la profession de foi de Nice, pour tromper les simples par la ressemblance des mots, et pour leur faire accroire que c'était la profession de foi qui avait autrefois été composée dans le Concile de Nicée. D'autres disent que les évêques du concile de Rimini étant las, et ennuyés du long séjour qu'ils avaient fait en cette ville-là, sans que l'empereur leur eût fait l'honneur de répondre à leur lettre, ni qu'il leur permît de retourner à leurs Eglises, les partisans de l'erreur d'Arius leur envoyèrent dire par quelques personnes, qu'il n'était pas juste que tous les ecclésiastiques du monde eussent entre eux des contestations éternelles pour un mot, puisqu'il était si aisé de les accorder en supprimant le terme de consubstantiel, et en disant que le Fils de Dieu est semblable à son Père, que sans cela les pasteurs d'Orient ne demeureraient jamais en repos. Que les évêques persuadés par ce discours avaient enfin consenti au formulaire dont Ursace, et ses partisans poursuivaient la réception avec tant d'empressement. Que ces partisans ayant appréhendé que quand les députés que le concile avait envoyés à l'empereur seraient de retour, ils ne déclarassent combien les évêques d'Occident avaient eu de fermeté dans le commencement, et ne découvrirent le véritable motif pour lequel le terme de consubstantiel avait été supprimé, ils les retinrent à Nice, sous prétexte que les chemins étaient trop mauvais en hiver, et qu'il n'y avait point alors de voiture publique, et qu'ils leur persuadèrent de traduire de latin en grec le formulaire qu'ils avaient lu, et de l'envoyer aux évêques d'Orient. Qu'ils avaient espéré que par ce moyen le formulaire produirait l'effet qu'ils se proposaient sans que la tromperie fût découverte; parce qu'il n'y avait personne qui pût justifier que les évêques du concile de Rimini ne s'étaient point abstenus volontairement du terme de consubstantiel; mais par quelque sorte de déférence pour les évêques d'Orient qui en avaient aversion. Ce qui était une fausseté manifeste. car ils disaient presque tous que le Fils de Dieu est semblable à son Père, quant à la substance; et l'unique différence qui était entre eux, est que les uns disaient qu'il était de même substance, au lieu que les autres disaient qu'il était de semblable substance. Voilà les deux manières dont cette affaire est rapportée.

CHAPITRE 20

Mauvais traitements faits aux défenseurs de la consubstantialité du Fils de Dieu. Eglise des Novatiens transférée d'un lieu à un autre.

Pendant que ce que je viens de rapporter se passait en Italie, l'Orient était rempli de troubles, et dès avant la célébration du concile de Séleucie. Acace, et Pacrophile ayant chassé de l'Eglise de Jérusalem Maxime qui avait été ordonné par Macaire, en donnèrent le gouvernement à Cyrille, qui avait reçu du même Macaire l'ordre de diacre. Macédonius exerça de grandes violences dans Constantinople, et dans les villes d'alentour, tant par lui-même, que par le ministère d'Elensius, et de Maratonius, dont il fit le premier évêque de Cyzique d'officier de la maison de l'Empereur, et le second évêque de Nicomédie d'administrateur très vigilant qu'il était

auparavant, tant des hôpitaux des pauvres, que des monastères des hommes, et des filles. On dit qu'ils étaient tous deux hommes de bien, mais qu'ils avaient une grande passion de persécuter ceux qui tiennent que le Fils de Dieu est consubstantiel à son Père, bien qu'ils n'en usassent de la même sorte que Macédonius. Car pour lui, non content de chasser ceux qui refusaient de participer à sa communion, il en enferma quelques-uns dans les prisons, en traîna d'autres devant les tribunaux des juges, en contraignit d'autres de communier avec lui. Il enleva des femmes et des enfants pour les baptiser, et démolit des églises sous prétexte que l'empereur avait ordonné, que les églises de ceux qui assurent que le Fils de Dieu est consubstantiel à son Père, seraient abattues.

L'église que les Novatiens avaient à Constantinople au quartier de Pélarge fut rasée sous ce prétexte. On dit que ceux de cette secte firent une fort belle action avec le secours des catholiques, avec lesquels ils croient d'accord touchant la divinité du Fils de Dieu. Car comme ceux qui avaient charge de faire démolir cette église en pressaient l'exécution; les novatiens la démolirent eux-mêmes, et portèrent les matériaux au faubourg de Sycé, qui est de l'autre côté. Les hommes, les femmes, et les enfants travaillèrent à l'envi à cet ouvrage, et offrirent à Dieu leur travail. L'église ayant été relevée en très peu de temps, on l'appela Anastasie. Après la mort de Constance, Julien accorda aux Novatiens le même lieu dans Constantinople, et leur permit d'y rebâtir leur église, ce qu'ils firent avec une ardeur incroyable, et en transportant les mêmes pierres du faubourg de Sycé. Mais cela n'arriva pas si tôt. Il s'en fallut peu que les catholiques, et les novatiens ne se réunissent en ce temps-là. Car comme ils n'avaient point de différends ensemble au sujet de la nature divine, et qu'ils souffraient une commune persécution, ils s'assemblaient, et faisaient leurs prières au même endroit. Les catholiques n'avaient plus de lieu pour prier, et les ariens les leur avaient ôtés. Enfin leur fréquente conversation leur ayant fait reconnaître qu'ils s'étaient séparés sans sujet, ils eurent envie de rentrer dans la communion les uns des autres, et cela eût été exécuté, si l'envie de quelques-uns ne s'y fût opposée, qui dirent qu'il y avait une ancienne loi, par laquelle cette réconciliation était défendue.

CHAPITRE 21

Novatiens persécutés à main-armée en Paphlagonie. Translation du corps de l'empereur Constantin.

Eleusius fit abattre au même temps l'église que les Novatiens avaient dans la ville de Cyzique. Les habitants du reste de la Paphlagonie, et principalement les Mantiniens souffrirent une pareille persécution. Macédonius ayant appris que la plus grande partie d'entre eux étaient de la secte de Novat, et que les ecclésiastiques n'étaient pas assez forts pour les chasser, il persuada à l'empereur d'envoyer quatre cohortes contre eux, dans la créance que quand ces personnes qui n'étaient point accoutumées à l'exercice des armes, verraient des gens de guerre, elles seraient saisies de frayeur, et se rendraient à son sentiment. Mais la chose arriva tout autrement; car le peuple s'étant armé de haches, de faux, et de tout ce qu'il trouva sous ses mains, marcha contre les soldats, et les tua presque tous. Les meilleurs amis de Macédonius le blâmèrent d'avoir été cause d'une si grande effusion de sang, et l'empereur même en eut moins d'amitié pour lui. Ce prince eut encore un autre sujet de n'être pas satisfait de ce prélat. L'église où était le cercueil de Constantin menaçant de ruine, Macédonius eut de lui de le transférer autre part. Le peuple se partagea sur ce sujet, et si les uns consentaient à la translation, les autres s'y opposaient, comme si c'eût été une entreprise aussi impie que de renverser un tombeau. Ceux qui faisaient profession de la doctrine du Concile de Nicée tenaient ce dernier, et ne voulurent pas permettre qu'on fit cette injure aux cendres d'un prince qui avait été de leur sentiment. Je me persuade que d'ailleurs, ils étaient bien aises de traverser les desseins de Macédonius. Cependant sans différer, il fit transporter le corps de Constantin à l'église où est le tombeau de saint Acace martyr. Le peuple s'étant divisé en deux partis, ils coururent aux armes, et en vinrent aux mains avec une telle fureur, que l'église fut remplie de sang. L'empereur qui était en Occident, attribua à Macédonius l'injustice faite à la mémoire de Constantin son père, et le massacre du peuple. En retournant en Orient, il manda Julien son cousin, le déclara César, et l'envoya dans les Gaules.

Concile de Séleucie.

Les évêques d'Orient s'assemblèrent au même temps sous le consulat d'Eusèbe, et d'Hypatius au nombre d'environ cent soixante dans Séleucie ville d'Isaurie. Léonas qui avait une des plus considérables charges de l'empire y assista aussi par l'ordre de Constance, de même que Laurice gouverneur de la province, pour y rendre les services qui dépendaient de son ministère. Il y eut plusieurs évêques qui n'assistèrent point à la première séance, et entre au très Patrophile évêque de Scythopole, Macédonius évêque de Constantinople, et Basile évêque d'Ancyre. Ils usèrent de divers prétextes pour rendre leur absence légitime. Patrophile s'excusa sur un mal d'yeux, et Macédonius sur une autre indisposition. Mais on se doutait qu'ils ne s'étaient absentés, que de peur d'être accusés de quelques crimes. Comme les évêques ne voulaient examiner aucune question, à cause de leur absence, Léonas ordonna qu'on ne laissât pas d'en examiner. Alors les uns dirent qu'il fallait agiter les matières de doctrine, et les autres soutinrent qu'il fallait examiner auparavant la vie et les mœurs de ceux d'entre eux, contre lesquels il y avait des accusations, comme Cyrille évêque de Jérusalem, et Eustate évêque de Sébaste. Les lettres de l'empereur qui étaient ambigües, et qui leur prescrivaient de commencer tantôt par une matière, et tantôt par une autre, leur donnèrent lieu de former cette difficulté. Cette petite contestation les divisa de telle sorte qu'il n'y eut plus depuis entre eux aucune amitié sincère. Néanmoins l'avis de ceux qui voulaient commencer par l'examen de la doctrine prévalut. Lorsque l'on agita les questions, les uns trouvèrent à propos de supprimer entièrement le nom de substance, et se servirent de l'autorité du formulaire, qui avait été composé à Sirmich par Marc, et reçu par plusieurs évêques qui étaient à la cour, et par Basile évêque d'Ancyre. D'autres soutinrent qu'il fallait retenir la profession de foi, qui avait été publiée dans l'assemblée faite pour la dédicace de l'église d'Antioche. Le premier avis était soutenu par Eudoxe, par Acace, par Patrophile, par George évêque d'Alexandrie, par Uranius évêque de Tyr, et par trente-deux autres hiérarques. Le second l'était par Georges évêque de Laodicée en Syrie, par Eleusius évêque de Cyzique, par Sophronius évêque de Pompéiopole, et par le plus grand nombre des autres. On soupçonnait avec raison les partisans d'Acace de s'éloigner à dessein du sentiment le plus général touchant la doctrine, pour éluder l'examen des accusations qui avaient été intentées contre eux. Car bien que par les lettres qu'ils avaient écrites à Macédonius évêque de Constantinople, ils eussent reconnu que le Fils de Dieu est semblable en toutes choses à son Père, et de même substance que lui, ils avaient alors l'impudence de combattre cette créance. Après de longues contestations de part et d'autre, Silvain évêque de Tarse s'écria qu'il ne fallait point souffrir qu'on introduisît d'autre formulaire de foi, que celui qui avait été reçu à Antioche. Acace et ceux de son parti n'étant pas de cet avis se retirèrent, et les évêques qui étaient restés surent ce qui avait été ordonné à Antioche, et le jour suivant s'étant assemblés dans l'église, et en ayant fermé les portes, ils le confirmèrent par une résolution prise clandestinement. Acace désapprouva cette conduite, montra en particulier à Léonas et à Laurice le formulaire qu'il soutenait. Trois jours après les mêmes évêques s'étant assemblés, Macédonius, et Basile qui avaient été absents les jours précédents, se trouvèrent avec eux. Alors Acace et ceux de son parti refusèrent d'assister au concile, jusques à ce que ceux qui avaient été déposés, ou qui étaient accusés de quelque crime en fussent sortis. Ils sortirent en effet, et ceux de l'autre parti y consentirent pour ôter à Acace le prétexte de rompre l'assemblée, comme il le souhaitait, tant pour empêcher l'examen de la doctrine d'Aëce, que pour éviter la condamnation de ceux de sa fraction. Quand tous les hiérarques furent assemblés, Léonas déclara qu'il avait un écrit que les partisans d'Acace lui avaient mis entre les mains. C'était leur formulaire de foi avec une préface. Personne n'en avait de connaissance; parce que Léonas qui était dans le sentiment d'Acace avait tenu cet écrit fort secret. Quand il eut été lu, il excita un grand tumulte. Car il contenait qu'encore que l'empereur eût défendu de mêler dans les professions de foi aucun terme, qui ne fût tiré de l'écriture; néanmoins quelques-uns ayant amené avec eux des évêques, qui avaient été déposés, et d'autres, qui avaient été ordonnés contre les canons avaient renversé l'ordre, et la discipline du concile en disant des injures aux uns, en ôtant la liberté de parler aux autres. Qu'ils ne rejetaient pas le formulaire qui avait été composé à Antioche, bien que ceux qui s'étaient assemblés dans cette ville-là l'eussent dressé à l'occasion de la question, dont il s'agissait alors. Mais que parce que les termes de consubstantiel, et de semblable, faisaient de la peine à plusieurs personnes, et que quelques-uns avaient voulu depuis peu de temps assurer qu'il y a de la dissemblance entre le Père, et le Fils, il était à propos de rejeter les termes de consubstantiel, et de semblable quant à la substance, comme des termes éloignés de l'usage de l'écriture, condamner le terme de

dissemblable, et avouer clairement que le Fils de Dieu est semblable à son Père. Car il est, comme saint Paul dit en quelque endroit de ses Epîtres, l'image de Dieu invisible. Cette préface était suivie d'un formulaire qui n'était conforme, ni à la profession de foi de Nicée, ni celle d'Antioche, et qui était conçu de telle sorte que les sénateurs d'Arius, et d'Aéce le pouvaient recevoir sans faire rien de contraire à leur créance. Car sans employer, ni les termes donc les évêques du concile de Nicée s'étaient servis pour condamner la doctrine d'Arius, ni ceux par lesquels le concile d'Antioche avait déclaré que le Fils de Dieu est immuable quant à sa Divinité, et l'image fidèle de la substance, du conseil, et de la puissance de son Père, ils confessèrent qu'ils croyaient le Père, le Fils, et le saint Esprit, et après avoir donné à chaque personne quelques épithètes communes, qui ne combattaient, ni leur doctrine, ni celle des autres, ils déclarèrent excommuniés ceux qui étaient dans un autre sentiment.

Voilà ce que contenait l'écrit que Léonas présenta, et qui avait été signé par Acace, et par ceux de son parti. Quand il eut été lu, Sophronius évêque de Pompéiopole en Paphlagonie s'écria : si nous voulons recevoir chaque jour les opinions des particuliers, comme des professions de foi, nous nous éloignerons de la vérité. Acace ayant reparti qu'il n'y avait point d'inconvénient de composer une nouvelle profession de foi, puisque celle du Concile de Nicée avait été changée plusieurs fois, Eleusius dit, le concile n'est pas assemblé pour apprendre ce qu'il fait déjà, ni pour recevoir une autre foi, que celle qui a été approuvée par le concile d'Antioche, et qu'il était résolu de conserver jusques à la fin de sa vie. La dispute s'étant engagée de la sorte, ils passèrent à une autre question, et demandèrent aux partisans d'Acace, en quoi ils reconnaissaient que le Fils de Dieu est semblable à son Père. Ceux-ci ayant répondu qu'il ne lui est semblable que quant à la volonté, et non quant à la substance, les autres soutinrent qu'il lui est aussi semblable quant à la substance, et convinquirent Acace par un livre qu'il avait autrefois publié, qu'il était alors de leur sentiment. Acace ayant répondu qu'il ne fallait tirer aucun argument d'un livre contre son auteur, et la dispute ayant duré fort longtemps, Eleusius évêque de Cyzique dit, le concile n'a que faire de savoir si Basile, et Marc ont fait quelque chose en particulier, ou s'ils ont quelque chose à se reprocher, ou aux autres acaciens, il n'est point besoin de prendre la peine d'examiner si leur profession de foi est bonne ou mauvaise, c'est assez de tenir celle qui a été confirmée dans Antioche, par les quatre-vingt dix-sept évêques qui ont été avant eux. Que si quelqu'un veut introduire quelque chose au delà, il doit être retranché de l'Eglise, comme un impie. Ceux qui étaient de son sentiment ayant applaudi à son discours, l'assemblée se leva.

Le jour suivant les partisans d'Acace, et de Georges refusèrent d'assister au concile, et Léonas même qui s'était alors déclaré ouvertement de leur sentiment, ne voulut jamais y paraître, quelque prière qu'on lui eût faite d'y prendre sa place. Ceux qui avaient été députés vers lui, le trouvèrent avec des personnes de la faction d'Acace; et lorsqu'ils l'invitèrent au concile, il s'en excusa, sous ce prétexte qu'il y avait trop de division, et qu'il n'avait ordre d'y être présent, qu'en cas que les évêques fussent d'accord entre eux. Il y eut beaucoup de temps consumé en contestations inutiles, pendant lequel les autres évêques invitaient ceux de la faction d'Acace à se trouver aux assemblées, et ceux-ci demandaient tantôt une conférence particulière dans la maison de Léonas, et tantôt assuraient que l'empereur leur avait ordonné de prendre connaissance des affaires de ceux qui étaient accusés. Car ils ne voulaient, ni faire profession de la même foi que les autres, ni se justifier des crimes, dont ils étaient accusés, ni examiner la cause de Cyrille qu'ils avaient déposé; et il n'y avait personne qui pût, ou qui voulût les contraindre à faire leur devoir. Enfin néanmoins le concile déposa plusieurs évêques et entre autres Georges évêque d'Alexandrie, Acace évêque de Césarée, Uranius évêque de Tyr, Patrophile évêque de Scythopole, et Eudoxe évêque d'Antioche. Il retrancha aussi plusieurs personnes de la communion de l'Eglise, jusques à ce qu'elles se fussent purgées des crimes qu'on leur imputait. Il écrivit à tous les évêques ce qui avait été décidé. Les hiérarques ordonnèrent en la place d'Eudoxe évêque d'Antioche, Annien prêtre de la même Eglise; mais ceux de la faction d'Acace s'étant saisis de lui, et l'ayant mis entre les mains de Léonas, et de Laurice, il fut gardé quelque temps par des soldats, et enfin envoyé en exil. Voilà en abrégé de quelle sorte fut terminé le concile de Séleucie. Ceux qui désireront en avoir une connaissance plus particulière, la pourront tirer des actes qui ont été rédigés par écrit.

CHAPITRE 23

Les députés du concile de Séleucie reçoivent le formulaire du concile de Rimini.

Après la fin du concile la plus grande partie des évêques retournèrent à leurs Eglises. Il n'y eut que ceux de la faction d'Acace qui se rendirent en diligence à la cour. Les dix qui avaient été députés vers l'empereur d'un commun consentement y trouvèrent, tant les dix autres qui avaient aussi été députés par le concile de Rimini, que les partisans d'Acace, qui avaient déjà attiré à leur sentiment les principaux de la cour, et gagné par leur moyen les bonnes grâces de l'empereur. On disait que quelques-uns étaient prévenus de leurs erreurs, que d'autres avaient été gagnés par des présents faits du bien de l'Eglise, et que d'autres avaient été trompés par la subtilité des discours, et par l'autorité qu'ils avaient laissé prendre sur leur esprit. En effet Acace n'était pas un homme du commun. Il avait beaucoup d'esprit, parlait bien et ne manquait pas d'adresse pour venir à bout de ses desseins. D'ailleurs, il présidait à une Eglise fort célèbre, et se vantait d'être disciple aussi bien que successeur d'Eusèbe, surnommé Pamphile. La réputation des ouvrages de son maître semblait relever sa suffisance, et le mettre fort au dessus des autres. Ayant tous ces avantages, il n'entreprenait rien qu'il ne fît réussir.

Comme il y avait à Constantinople dix députés de chaque concile, et quantité d'autres hiérarques que diverses occasions y avaient amenés, Honorat à qui l'empereur en retournant d'Occident, avait donné le gouvernement de la ville, eut ordre de prendre connaissance de l'affaire d'Aèce, avec quelques sénateurs. L'empereur ayant pris lui-même la peine de l'examiner avec quelques juges, il fut reconnu clairement qu'Aèce tenait des erreurs contraires à la foi, donc ce prince et les autres furent fort scandalisés. On dit que ceux de la faction d'Acace ayant fait d'abord semblant de n'avoir aucune connaissance de ces erreurs, tâchèrent de faire en sorte que l'empereur en prît connaissance, dans la créance que rien ne pourrait résister à l'éloquence de l'accusé, et qu'il ferait triompher son sentiment de l'opiniâtreté de ses ennemis. Mais lorsque l'événement eût démenti leur attente, ils demandèrent que les députés du concile de Séleucie, approuvassent le formulaire du concile de Rimini. Ces députés ayant protesté avec serment, qu'ils ne rejetteraient jamais le nom de substance, les partisans d'Acace leur jurèrent aussi avec serment, qu'ils ne tenaient point le Fils de Dieu dissemblable à son Père, quant à la substance, et que c'était une hérésie, qu'ils étaient prêts de condamner. Que ce formulaire leur plaisait d'autant plus que les évêques d'Occident qui l'avaient composé à Rimini, n'y avaient point employé le nom de substance; car si, disaient-ils, ce formulaire est une fois reçu, on ne parlera non plus du nom de consubstantiel, auquel les évêques d'Occident sont fort attachés par le respect qu'ils ont pour le Concile de Nicée, que de celui de substance. Enfin, l'empereur Constance ayant considéré le grand nombre de hiérarques, qui avaient assisté au concile de Rimini et ayant fait réflexion qu'on peut sans erreur reconnaître que le Fils de Dieu est semblable, ou consubstantiel à son Père, et qu'en s'abstenant des termes qui ne sont point autorisés par l'usage de la sainte Ecriture, et en se servant d'autres termes qui sont équivalents, et qui ne font point de difficulté, comme est celui de semblable, on n'apporte aucun changement essentiel au sens, il résolut d'approuver ce formulaire, ordonna aux évêques d'y consentir, et se préparant le jour suivant à la pompe solennelle, où suivant la coutume des romains, il devait être proclamé consul au commencement du mois de janvier, il conféra avec les députés du concile de Séleucie, jusques à ce qu'ils eussent enfin signé le formulaire du concile de Rimini.

CHAPITRE 24

Formulaire du concile de Rimini approuvé par les partisans d'Acace. Déposition de plusieurs évêques.

Les partisans d'Acace s'étant arrêtés quelque temps à Constantinople, y firent venir quelques évêques de Bithynie, parmi lesquels était Maris évêque de Calcédoine, Ulsila évêque des Goths, et s'étant trouvés au nombre de cinquante, ils approuvèrent le formulaire du Concile de Rimini avec cette seule clause, que personne ne dirait plus qu'il y eût en Dieu de substance, ou d'hypostase, et qu'excepté ce formulaire, tous les autres, tant ceux qui avaient été composés par le passé, que ceux qui le seraient à l'avenir, seraient condamnés. Après cela ils déposèrent Aèce de son ordre de diacre pour avoir composé des livres remplis de vaines disputes, et d'une science éloignée de sa profession ecclésiastique, pour avoir avancé dans la chaleur de la

concertation des discours contraires à la piété, et pour avoir troublé la paix de l'Eglise. Quelques-uns assurent, que ce fut contre leur inclination qu'ils le déposèrent, et pour effacer de l'esprit de l'empereur le soupçon qu'il avait qu'ils favorisaient ses sentiments. Abusant ensuite de la colère dont ce prince était animé contre Macédonius, pour les raisons que nous avons dites ci-devant, ils le déposèrent, et déposèrent de plus Eleusius évêque de Cyzique, Basile évêque d'Ancyre, Heortate évêque de Sardes, et Draconce évêque de Pergame. Bien qu'ils ne fussent pas d'accord avec ces évêques touchant la doctrine, néanmoins ils n'exprimèrent point par la sentence qu'ils prononcèrent contre eux, que ce fût pour la doctrine qu'ils les déposaient. Ils énoncèrent en général qu'ils avaient troublé la paix, et violé les règles de l'Eglise. Ils marquèrent en particulier, que Basile avait pris des papiers à Diogène prêtre d'Alexandrie, comme il passait par Ancyre, et lui avait donné plusieurs coups; qu'il avait prié les gouverneurs de province de condamner à l'exil, et à de sévères supplices, sans connaissance de cause des ecclésiastiques d'Antioche, d'autour de l'Euphrate, de Cilicie, de Galatie, et d'Asie de sorte que quelques-uns avaient été chargés de chaînes, et contraints de donner de l'argent aux soldats qui les conduisaient pour se racheter des mauvais traitements, qu'ils leur auraient fait souffrir. Ils marquèrent encore que l'empereur ayant autrefois commandé de mener Aèce, et quelques-uns de ses sectateurs à Cécrope, afin qu'ils répondissent devant lui sur les accusations qu'on avait intentées contre eux, Basile le persuada à celui qui avait reçu cet ordre de faire ce qu'il lui plaisait. Qu'il écrivit à Hermogène préfet du prétoire, et gouverneur de Syrie, qui étaient ceux qu'il fallait reléguer, et où chacun devait être envoyé, et que quand l'empereur les rappela, il fit ce qu'il pût pour les priver de l'effet de cette grâce, s'opposant de la sorte à l'autorité du prince, aussi bien qu'au repos des pasteurs de l'Eglise. Ils ajoutèrent qu'il avait soulevé le clergé de Sirmich contre Germinius, et que bien qu'il eût écrit qu'il admettait ce Germinius, Ursace, et Valens à la communion, il les avait néanmoins déférés devant les évêques d'Afrique, comme coupables de divers crimes, et que quand il avait été accusé de les avoir déférés, il avait nié avec serment que ce fait fût véritable, et qu'en ayant depuis été convaincu, il avait eu recours à de froides railleries pour éluder ce reproche. Ils marquèrent de plus qu'il avait fait mettre une servante en prison, pour l'obliger à faire une déposition calomnieuse contre sa maîtresse; qu'il avait baptisé, et conféré l'ordre de diacre à un homme qui entretenait un infâme commerce avec une femme; qu'il n'avait pas retranché de la communion un médecin qui courait de pays en pays, pour tromper les peuples, et qui avait été cause de la mort de plusieurs personnes; qu'il avait fait des serments, et des imprécations à la sainte table, avec les ecclésiastiques, par lesquelles ils s'étaient obligés réciproquement à n'intenter jamais d'accusation les uns contre les autres. On disait que c'était un artifice, dont il avait usé pour éviter la condamnation qu'il méritait. Voilà les raisons pour lesquelles ils marquèrent qu'ils avaient déposé Basile. Quant à Eustate, ils le déposèrent, parce que dans le temps qu'il n'était que prêtre, il avait été condamné et retranché de la communion des prières par Eulalius évêque de Césarée en Cappadoce son père. De plus, parce qu'il avait été excommunié par un concile tenu à Néocésarée, ville de Pont, et déposé par Eusèbe évêque de Constantinople, pour avoir manqué de fidélité en certaines affaires qui lui avaient été confiées. Outre cela il avait été privé de son évêché par le concile de Gangre pour avoir tenu, et publié une mauvaise doctrine, et gardé une conduite qui n'était pas irrépréhensible. Il avait encore été convaincu de parjure dans le concile d'Antioche. Il avait tâché de renverser ce qui avait été ordonné par les évêques assemblés à Mélitine, enfin bien qu'il fût coupable de plusieurs crimes, il avait eu l'insolence de vouloir demeurer juge, et d'appeler les autres hérétiques. Quant à Eleusius ils le déposèrent, premièrement pour avoir conféré légèrement l'ordre de diacre à un homme nommé Héraclius, natif de Tyr, qui après avoir été prêtre d'Hercule dans cette ville-là, et y avoir été accusé de magie, s'était retiré à Cyzique, où il avait fait semblant d'être chrétien, et pour ne l'avoir pas retranché de l'Eglise depuis qu'il l'avait connu. Enfin pour avoir témérairement ordonné des hommes condamnés par Maris évêque de Calcédoine qui était présent à ce concile. A l'égard d'Heortase, ils le déposèrent, parce qu'il avait été fait évêque de Sardes, sans le consentement des évêques de Lydie. Ils déposèrent Draconce évêque de Pergame, parce qu'il avait eu auparavant un autre évêché dans la Galatie, et déclarèrent que toutes les deux fois il avait été ordonné contre les canons.

S'étant assemblés une autre fois, ils déposèrent encore Silvain évêque de Tarse, Sophronius évêque de Pempéiople en Paphlagonie, Elpide évêque de Satala, et Néonas évêque de Séleucie en Isaurie. La raison pour laquelle Silvain fut déposé, est qu'il s'était rendu chef de parti dans Séleucie, et dans Constantinople, et qu'il y avait portée d'autres évêques à des desseins pleins de folie, et d'extravagance. Il avait de plus donné l'évêché de Castabale à Théophile, qui avait auparavant été ordonné évêque d'Eleutéropole par ceux de Palestine, et qui

leur avait promis avec serment qu'il n'accepterait jamais d'autre Eglise, sans leur consentement. Sophronius fut déposé, à cause de son avarice, et pour avoir lâché de vendre des choses qui avaient été données à l'Eglise, et de profiter du prix. Ce qui contribua beaucoup à sa condamnation, est qu'après avoir été cité trois fois, il ne comparut qu'à peine, et au lieu de se justifier devant le concile des crimes dont on le chargeait: il se pourvut devant des juges étrangers. Néonas fut déposé pour avoir cabalé afin qu'Annien élu évêque d'Antioche fût sacré dans son Eglise, et pour avoir ordonné évêques, des hommes qui étaient auparavant décurions, qui ne savaient rien de la sainte Ecriture, des canons des conciles, de la discipline de l'Eglise, et qui après avoir été ordonnés avaient préféré la jouissance de leurs biens, à la dignité du sacerdoce, et avaient déclaré par écrit qu'ils aimaient mieux conserver leurs charges du siècle, que d'y renoncer pour s'acquitter des fonctions de l'épiscopat. Enfin Elpide fut déposé pour s'être mêlé dans toutes les intrigues de Basile, pour avoir excité du tumulte, et des troubles, pour avoir rétabli Eusèbe dans l'ordre de prêtrise, contre le concile de Mélitine, par lequel il avait été déposé pour avoir honoré Nectarie de la charge de diaconesse, bien qu'elle eût été privée de la communion, pour avoir commis un parjure, et que selon la disposition des canons, elle fût incapable de toute charge.

CHAPITRE 25

Déposition de Cyrille. Contestation au sujet de ces dépositions.

Outre tous ces hiérarques, dont je viens de parler, Cyrille évêque de Jérusalem fut aussi déposé pour avoir admis à la communion Eustate, et Elpide qui avaient tâché d'abolir les décrets du concile de Mélitine, auquel Cyrille même avait assisté, pour avoir admis à sa communion Basile évêque d'Ancyre, et Georges évêque de Laodicée, depuis qu'ils avaient été déposés en Palestine. Quand il eut pris possession de l'évêché de Jérusalem, il eut contestation avec Acace évêque de Césarée, pour le droit de métropole qu'il prétendait appartenir à son siège, comme à un siège Apostolique. Cette contestation ayant excité de la haine entre eux, ils s'accusèrent réciproquement de n'avoir pas des sentiments orthodoxes touchant la nature divine. Il est vrai qu'ils avaient tous deux été soupçonnés; l'un savoir Acace de tenir les erreurs d'Arius; et l'autre de favoriser ceux qui disent, que le Fils de Dieu est semblable à son Père, quant à la substance. Acace étant donc dans cette disposition, et étant appuyé des évêques de Palestine qui tenaient les mêmes sentiments que lui, il prévint Cyrille, et le condamna avec eux pour les raisons que je rapporterai en ce lieu-ci. La ville de Jérusalem et le pays d'alentour ayant été assiégé par la famine, une multitude innombrable de pauvres eurent recours à Cyrille comme à leur pasteur. Comme il n'avait point d'argent pour acheter de quoi les nourrir, il vendit les ornements, et les tapisseries de l'Eglise. On dit qu'un homme ayant reconnu qu'une comédienne était parée d'un présent qu'il avait autrefois fait à l'autel, s'informa d'où il venait, et apprit qu'un marchand l'avait vendu à la comédienne, et l'évêque au marchand. Voila le prétexte, dont j'ai ouï dire qu'Acace se servit pour déposer Cyrille. Au reste les partisans d'Acace chassèrent de Constantinople tous les évêques qu'ils avaient déposés. Dix évêques de leur assemblée ayant refusé de souscrire à ces dépositions, ils ordonnèrent qu'ils seraient mis à part, où ils ne pourraient faire aucune fonction, jusques à ce qu'ils eussent approuvé les dispositions par leur signature. Que si dans six mois, ils ne changeaient de sentiment, et ne consentaient à tout ce qui avait été fait, et ordonné par le concile, ils seraient déposés eux-mêmes, et les évêques de chaque province seraient tenus de s'assembler pour en ordonner d'autres en leur place. Après cela le concile écrivit à tous les prélats, et à tous les ecclésiastiques inférieurs, qu'ils ne manquaient pas d'exécuter ce qu'ils avaient résolu. Ainsi il y eut bientôt d'autres pasteurs établis en la place de ceux qui avaient été déposés. Eudoxe fut mis en la place de Macedonius, Basile en la place d'Athanase, Eunome qui publia depuis une hérésie, qui a retenu son nom, en la place d'Eleusius, Mélécene en la place d'Eustate.

CHAPITRE 26

Mort de Macédonius. Troubles excités par Eudoxe son successeur.

Macédonius ayant été chassé de l'Eglise de Constantinople se retira dans un faubourg, où il mourut bientôt après. Eudoxe prit possession de sa place sous le dixième consulat de Constance, et le troisième de Julien. On assure que prêchant le jour de la dédicace de l'église de sainte Sophie, il dit au commencement de son sermon, le père est impie, et le Fils est pieux, et que le peuple s'étant ému à cette proposition, il ajouta, ne faites point de bruit, le Père est impie, parce qu'il ne respecte personne, et le Fils est pieux, parce qu'il respecte son Père. Cette explication fit rire son auditoire. Au reste s'étant joint à Acace, ils firent ensemble tout leur possible, pour abolir ce qui avait été décidé dans le Concile de Nicée, et ayant envoyé dans toutes les provinces de l'empire le formulaire du concile de Rimini, avec les additions dont ils l'avaient diffonné, ils entreprirent de faire reléguer en vertu d'un ordre de l'empereur ceux qui refuseraient de le signer. Mais cette entreprise qui leur avait paru si aisée, fut une source malheurs et de troubles, qui agitèrent l'Eglise, et d'une persécution presque aussi fâcheuse que celle qu'elle avait soufferte sous les princes païens. Car d'un côté si elle n'était pas si sanglante ni armée d'un si terrible appareil de supplices, de l'autre elle paraissait d'autant plus honteuse, qu'elle était faite à des chrétiens, par d'autres chrétiens, et que les proches rendaient à leurs proches de mauvais offices, que la loi de Dieu ne permet pas de rendre aux étrangers.

CHAPITRE 27

Nouvelle hérésie inventée par Macédonius, et appuyée par Maratonius.

La nouveauté croît toujours quand elle est autorisée. Bien loin de se contenter de la retenue et de la foi de nos pères, elle méprise tout ce que l'antiquité a consacré, et fait des lois, et une religion à sa fantaisie. Dès que Macédonius eut été chassé du siège de l'Eglise de Constantinople, il renonça à la doctrine d'Acace, et d'Eudoxe, et commença à publier que le Fils est Dieu, est tout-à-fait semblable à son Père quant à la substance, mais que l'Esprit saint n'est pas au même rang, qu'il n'est que le ministre, et le serviteur, et dit de lui ce que sans erreur, on pourrait dire des anges. Cette nouvelle hérésie fut embrassée par Eleusius, par Eustate, et par tous les autres qui avaient été disposés à Constantinople, et qui furent suivis par la plus grande partie des habitants de la Thrace, de la Bithynie, de l'Hellespont, et des provinces voisines. Ils avaient un extérieur, et une manière de vivre capables de faire grande impression sur le peuple. Leur contenance était grave, leur vie austère, leur discours agréable, et leur esprit propre à persuader. On assure que toutes ces bonnes qualités se trouvaient réunies dans la personne de Maratonius. Après avoir amassé du bien dans l'exercice de la charge de trésorier des troupes, qui servent sous les préfets du prétoire, il fut administrateur des hôpitaux des pauvres, et des malades, et, depuis il se fit moine par l'avis d'Eustate évêque de Sébaste, et fonda dans Constantinople un monastère qui y subsiste encore aujourd'hui. Il appuya de telle sorte cette hérésie par son crédit, et par son argent, que ceux qui en font profession sont appelés maratoniens, au lieu d'être appelés macédoniens, et je suis aussi très persuadé que sans lui elle se serait abolie. En effet, depuis que Macédonius eut été déposé, les macédoniens n'eurent plus, ni d'église, ni d'évêques, jusqu'au règne d'Arcadus, les ariens qui persécutaient alors avec la dernière violence tous ceux qui n'étaient pas de leur sentiment, n'ayant garde de le permettre. Il ne serait pas aisé de faire un dénombrement exact tous les évêques, qui furent chassés en ce temps-là de leurs sièges. Car je doute que dans l'étendue de l'empire il y ait eu quelque province exempte de cette violence.

CHAPITRE 28

Mélèce est transféré de Sébaste à Antioche. Il prêche la doctrine du Concile de Nicée.

Dans le temps qu'Eudoxe était en possession du siège de l'Eglise de Constantinople, plusieurs prétendaient au gouvernement de celle d'Antioche; le clergé, ni le peuple n'ayant point encore terminé leurs différends touchant la doctrine, et n'ayant pu s'accorder touchant la manière

de chanter les psaumes, que chaque parti accommodait à sa doctrine : ils jetaient les yeux sur ceux par qui ils espéraient que leur sentiment serait favorisé, et ils s'empressaient avec tant de chaleur pour se rendre maîtres de l'élection, qu'ils excitèrent pour ce sujet des contestations, et des désordres. Les partisans d'Eudoxe crurent que ce leur serait un grand avantage, s'ils pouvaient tirer Méléce de Sébaste, et le mettre sur le siège de cette grande ville. Comme il était naturellement éloquent, et qu'il persuadait tout ce qu'il voulait, et que d'ailleurs ils le tenaient fort homme de bien, et fort attaché à leurs sentiments, ils espéraient que sa réputation attirerait les habitants d'Antioche, et des villes voisines, et principalement ceux de la faction d'Eustate, qui ne s'étaient jamais départis de la doctrine du Concile de Nicée. Mais ils se trouvèrent fort loin de leur espérance. On dit que quand il fut arrivé à Antioche, une multitude incroyable, tant de la faction des ariens, que de ceux qui participaient à la communion de Paulin, accoururent les uns pour contenter leur curiosité, et pour voir si son mérite répondait à ce que la renommée avait publié de lui, et les autres pour apprendre ce qu'il dirait; car il s'était déjà répandu un bruit qui en effet se trouva vrai, qu'il approuvait la doctrine du Concile de Nicée. Ses premiers sermons ne furent que des préceptes de morale. Mais depuis, il prêcha ouvertement, que le Fils de Dieu est de même substance que son Père. On dit que l'archidiacre de son clergé lui ferma la bouche avec la main, mais qu'alors ils parla par signes au peuple en étendant trois doigts, puis en les fermant, et n'en retenant qu'un seul étendu. L'archidiacre ayant quitté la bouche de Méléce pour lui prendre la main, il expliqua son sentiment encore plus clairement qu'auparavant, exhorta ses auditeurs à demeurer très attachés aux décrets du Concile de Nicée, protestant que s'ils s'en éloignaient, ils s'éloigneraient de la vérité. Comme il répétait perpétuellement la même chose, tant qu'il avait la bouche libre, et que quand l'archidiacre la lui fermait, il s'exprimait par signes, les partisans d'Eustate témoignèrent leur joie par leurs cris, et les sectateurs d'Arius leur tristesse par leur silence. Eudoxe, et ceux de sa faction furent sensiblement touchés de ce sermon de Méléce, et par leurs intrigues le firent chasser d'Antioche. Ils le rappelèrent néanmoins incontinent après dans la créance qu'il avait regret d'avoir soutenu la doctrine du Concile de Nicée, et qu'il était prêt de prêcher la doctrine contraire. Mais étant toujours demeuré ferme dans le même sentiment, il fut relégué par l'ordre de l'empereur. Euzoïus qui avait été déposé avec Arius, ayant été élu pour remplir sa place, les sectateurs de Méléce se séparèrent des ariens, et s'assemblèrent seuls à part. Ceux qui dès le commencement avaient fait profession de la consubstantialité du Fils de Dieu, refusaient de les admettre à leur communion; parce que Méléce avait été ordonné par des évêques, et que ceux de son parti avaient été baptisés par des prêtres ariens. Voilà le sujet qui les empêcha d'être unis de communion, comme ils l'étaient de créance. L'empereur ayant appris en ce temps-là que ses Perses méditaient de prendre les armes, se rendit à Antioche.

CHAPITRE 29

Les partisans d'Acace excitent de nouveaux troubles, et favorisent la doctrine d'Arius.

Les partisans d'Acace ne pouvant demeurer en repos s'assemblèrent dans Antioche, et renversèrent tout ce qu'ils avaient eux-mêmes ordonné. Ils ôtèrent le nom de semblable du formulaire qui avait été lu à Rimini, et à Constantinople, et publièrent que le Fils de Dieu est tout-à-fait dissemblable à son Père, tant à l'égard de la substance qu'à l'égard de la volonté, comme Arius l'avait enseigné d'abord. Les sectateurs d'Aèce qui avait eu la hardiesse d'avancer le premier après Arius la même doctrine, et qui pour ce sujet avait été appelé Athée, comme ses disciples avaient été appelés anoméens, et exucontiens, se joignirent à eux. Lorsque ceux qui soutenaient la foi du Concile de Nicée, demandaient aux sectateurs d'Acace, comment ils osaient dire que le Fils de Dieu est dissemblable à son Père, et qu'il a été tiré du néant contre les termes de leur confession de foi, puisqu'ils avouaient qu'il est Dieu de Dieu, ils répondaient que l'apôtre saint Paul a écrit toutes choses viennent de Dieu, et que le Fils est compris sous ces termes de toutes choses, et que c'est en ce sens que ce qu'ils avaient ajouté dans leur formulaire, selon les Ecritures, se doit entendre. Voilà les subtilités dont ils usaient pour s'échapper. Enfin ne pouvant satisfaire ceux qui les pressaient sur ce point, après que le formulaire qui avait été approuvé à Constantinople eut été lu, ils se séparèrent, et chacun s'en retourna en son pays.

Violences de Georges évêque d'Alexandrie, aux. Evêques de Jérusalem.

Athanase n'osant encore paraître, Georges retourna à Alexandrie, et y livra une cruelle persécution, tant aux païens, qu'aux chrétiens qui n'étaient pas de son sentiment. Il contraignait les uns et les autres à servir Dieu de la manière qu'il lui plaisait, et quand ils en faisaient difficulté, il les traitait avec une extrême rigueur. Son orgueil le rendait odieux aux grands, et son pouvoir aux petits. Les païens le haïssaient plus que les autres, parce qu'il les avait empêchés de sacrifier, et de célébrer leurs fêtes, et qu'ayant fait entrer dans la ville le gouverneur d'Egypte avec des troupes, il avait ôté les images, et les ornements de leur temple, ce qui fut cause de sa mort, comme nous le verrons dans la suite.

Cyrille ayant été déposé, Herennius prit le gouvernement de l'Eglise de Jérusalem. Héraclius succéda à celui-ci, et Hilaire à Héraclius : mais sous le règne de Théodose, Cyrille fut rétabli dans son siège. Voila l'état où étaient alors les Eglises d'Orient.